

SCHÉMA RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Mission d'enquête de la Conférence permanente

Région Nord - Pas-de-Calais

Séance du jeudi 19 juin 2008

* * *

(La séance est ouverte à 9 heures 25, sous la présidence de Monsieur Pierre de SAINTIGNON.)

M. LE PRÉSIDENT.- Mes chers collègues, merci de prendre place. Nous allons démarrer la cinquième conférence permanente. Nous sommes très nombreux et c'est une grande satisfaction de voir que notre institution, notre Schéma régional de développement économique, s'installe dans ses habitudes avec, à chaque fois, la volonté de débattre. C'est une marque de notre organisation.

Je voudrais accueillir très chaleureusement les nouveaux élus, puisque nous sortons d'une période de renouvellements cantonaux et municipaux. Il y a donc eu quelques changements. Je voudrais saluer Patrick KANNER, le premier Vice-président du Conseil général du Nord. Cela n'a pas changé mais il est désormais en plus en charge de l'économie. Il est présent et je voulais le remercier. Je salue Madame THINON, qui exerçait

cette responsabilité avant lui, en souhaitant vivement, comme cela a été le cas jusqu'à aujourd'hui, que le Conseil général du Nord prenne toute sa place dans l'organisation du Schéma régional.

J'aimerais encore saluer Jean-Pierre CORBISEZ, nouveau Vice-président du Conseil général du Pas-de-Calais, en charge de l'économie. Il remplace Pierre MOREAU, qui occupait auparavant cette fonction et qui est présent ici en tant que Président de la mission d'enquête sur le BTP. Je pense que nous aurons de multiples occasions de débats et de rencontres avec lui, notamment en sa qualité de Vice-président d'Artois Comm. Nous avons à la fois un débat sur l'organisation du plan local de développement économique Artois Comm et sur la mission d'enquête pour le bâtiment. Je tenais donc à le saluer chaleureusement et rappeler là aussi que nous souhaitons une implication du Conseil général du Pas-de-Calais dans l'organisation du SRDE.

Je veux également saluer à mes côtés Léonce-Michel DEPRez qui, comme vous le savez tous, est le nouveau Président de la Chambre régionale de commerce et d'industrie, en remplacement de Patrick VAN DEN SCHRIEK, que je salue aussi. Vous savez le rôle joué, dans notre organisation, la Chambre régionale de commerce et d'industrie. Il est très important. Nous avons aussi avec nous Monsieur GENTINA, représentant le CESR qui, avec la région et les deux départements, constitue la base publique principale de notre organisation.

Nous sommes très nombreux aujourd'hui, près de 180, pour examiner un ordre du jour qui – comme d'habitude – a été construit par ce qu'on appelle une réunion informelle, qui est une déclinaison plus petite de cette assemblée. Elle comprend en effet une quinzaine de personnes. Sa mission principale est d'arrêter l'ordre du jour de notre réunion et de valider les documents qui vous sont envoyés. C'est la raison pour laquelle, selon une formule que vous connaissez maintenant, ces documents ayant été envoyés

15 jours à l'avance, ils sont supposés lus, sus et connus. J'appelle donc chacun des intervenants à être extrêmement synthétique, considérant que ces documents sont connus de tous car cette séance, qui tiendra comme d'habitude dans la matinée, a pour objet de prendre vos amendements et de vérifier vos accords et désaccords sur les textes qui vous sont présentés ou sur les avis qui vous sont soumis, afin que nous puissions aboutir à une délibération collective.

Cinq points sont à l'ordre du jour. Nous avons souhaité faire intervenir deux personnes qui font autorité, par elles-mêmes et par les institutions qu'elles représentent, sur la situation de l'économie régionale. Je salue Monsieur PALPOT, Directeur régional de l'Insee, et Monsieur SALSON, Directeur régional de la Banque de France. Nous avons demandé à l'un et à l'autre, dans un exercice très synthétique, de nous faire part de leur analyse quant à la situation de l'économie régionale. Il nous semblait intéressant de commencer par là et je les remercie très vivement.

Puis je demanderai à Pascal LARDEUR, Directeur de l'action économique, de revenir rapidement sur la situation de notre Schéma régional de développement économique. C'est un lieu de débat, d'élaborations collectives, mais c'est aussi un lieu qui doit objectivement constater les résultats que nous obtenons. L'économie se mesure et se chiffre. Les premiers interlocuteurs se fonderont d'ailleurs là-dessus.

Je vous propose ensuite une discussion sur la poursuite de la gouvernance du SRDE. Puis, au cœur de notre travail, nous examinerons le rendu des quatre missions d'enquête ainsi que les propositions d'organisation des deux plans locaux pour le développement économique, la déclinaison du SRDE pour Artois Comm et Saint-Omer. Enfin, avec Ginette VERBRUGGHE, nous regarderons l'avis sur l'économie sociale et solidaire, qui est évidemment

très important et très structurant pour nos politiques économiques en région Nord-Pas-de-Calais.

J'aimerais vous dire en un mot que notre organisation atteint une certaine maturité. Elle poursuit quatre missions, tranquillement et de manière régulière. Premièrement, elle s'est fixé des objectifs et, nous le verrons tout à l'heure, elle en mesure les résultats concrets, elle regarde ce que donnent nos réflexions en application concrète. L'économie est mesurable et chiffrable. Nous aurons donc l'occasion d'en parler.

Deuxièmement, le SRDE est de plus en plus un lieu de langage commun, d'échange entre l'ensemble des acteurs économiques, politiques et sociaux de la région qui construisent ensemble des réflexions. Cela ne veut pas dire qu'ils sont d'accord sur tout mais qu'ils élaborent des réflexions en commun. Nous le verrons avec les missions d'enquête à l'ordre du jour.

L'identité économique de la région et les raisons qui peuvent amener les pouvoirs publics à financer l'économie – mission menée par Jean-François CARON – la sécurisation des parcours professionnels, le BTP et le commerce sont quatre sujets sur lesquels nous avons réfléchi et travaillé de manière tout à fait exemplaire pendant plus d'un an. Nous avons produit des textes que nous pourrions partager. C'est la recherche d'un langage commun entre les acteurs de l'économie régionale.

Troisième posture de notre schéma : l'organisation de politiques structurantes. Ginette interviendra tout à l'heure sur l'économie sociale et solidaire. Cela en est une et nous constatons que c'est le lieu adéquat pour à la fois faire passer les messages et observer comment les uns et les autres s'inscrivent dans une dynamique à laquelle nous sommes très attachés.

Le quatrième point de repère pour notre Schéma régional est l'organisation, l'aménagement économique de nos territoires. Ce sont les PLDE, qui se construisent petit à petit en déclinaison du SRDE.

Voici quatre facteurs clés de notre Schéma : les résultats, le langage commun, les politiques structurantes et la poursuite de notre organisation territoriale. Vous constaterez que nous sommes dans une démarche active, efficace, très tolérante, très partagée, très ouverte, très démocratique.

Je vous propose de passer au premier point de l'ordre du jour sur la situation de l'économie régionale. Je vais passer la parole successivement à Monsieur PALPOT, Directeur régional de l'Insee, ainsi qu'à Monsieur SALSON pour qu'ils nous livrent leur analyse avant de regarder les résultats concrets de notre action et d'ouvrir le débat.

M. MALPOT.- Monsieur le Président, merci. Mesdames et Messieurs, bonjour. Quelques coups de projecteur sur les dynamiques économiques à l'œuvre dans notre région et quelques enjeux. Bien évidemment, j'ai été très sélectif. Je commencerai par une économie régionale qui compte puisque nous sommes au quatrième rang des PIB des régions françaises, derrière l'Île-de-France, PACA et Rhône-Alpes. Nous sommes talonnés par les pays de Loire. Pourtant, le PIB par habitant reste modeste. Cette modestie est liée à la faiblesse du taux d'activité dans notre région. Nous présentons un écart d'activité de quatre points par rapport au niveau national : 68 % contre 72 % à l'échelle nationale.

Néanmoins, le Nord-Pas-de-Calais est désormais dans la course. Nous avons décroché dans les années 1980, avec en moyenne un écart négatif de 0,4 % par an par rapport aux autres régions. Depuis 1990, nous sommes dans la course et depuis 2000 à 2005, le PIB par habitant fait même

à paraître une croissance un peu plus rapide que la moyenne française : 17 % au lieu de 15 %.

Le tissu économique. Au-delà de cet aspect, le tissu d'emplois s'est diversifié. Il faut le noter car c'est extrêmement important. Nous avons aujourd'hui une structure d'activité dans le Nord-Pas-de-Calais qui – au niveau de ses grandes catégories – est largement comparable à ce que nous observons pour la France de province. Je pointe un seul chiffre, qu'on n'a pas souvent en tête mais qui est tout à fait déterminant, c'est le poids des services. Les services marchands et non marchands représentent aujourd'hui 61 % de l'emploi salarié, un peu plus qu'en France de province. D'une région qui était très marquée par certaines traditions, nous nous sommes en quelque sorte banalisés. Ceci est tout à fait positif pour notre développement.

Développement que nous ne pouvons suivre que lorsque nous regardons l'évolution de l'emploi. Il est ici retracé de 1989 à 2006. Il s'agit de l'emploi salarié. De 1993 à 2002, nous avons créé dans la région 200 000 emplois, ce qui n'est pas rien. Depuis, la conjoncture nationale a été un peu moins favorable mais sur les deux dernières années, 2006 et 2007, nous avons repris la croissance de l'emploi, à un rythme toutefois moins rapide que durant cette décennie tout à fait faste. Ce que nous observons dans la région est largement marqué par le rythme de la conjoncture nationale. Nous n'échappons pas au cycle conjoncturel observé à l'échelle nationale ou mondiale.

Malgré cela, il faut rester lucide, notre taux de chômage est élevé. L'écart entre le taux de chômage national et le taux de chômage régional reste important. Il est, en fin de période, de trois points. Le diagnostic que nous pouvons émettre est que notre croissance est insuffisante dans le contexte d'une région jeune qui doit créer beaucoup d'emplois. Nous avons

une population plus jeune que d'autres, c'est une chance et en même temps c'est un défi à relever en termes de création d'emplois.

Les femmes sont aussi désormais plus nombreuses sur le marché du travail. Nous avons un grand retard et nous sommes en train de le combler. Ceci, bien entendu, est un facteur positif pour la croissance mais également un défi à relever. Du côté des dynamiques à l'œuvre, on peut dire qu'il y a un certain nombre de signes positifs. J'en ai sélectionné quelques-uns : les créations d'entreprises et le dynamisme patent de la région sur la période 2002-2007 puisque nous avons une augmentation de 64 % à comparer à une croissance nationale de 50 %. Mais il faut aussi noter que cette croissance n'est pas encore à la hauteur de notre poids économique. Nous représentons 6,5 % de la population et seulement 4 % des créations d'entreprises.

Parmi les points positifs, je citerai également les groupes régionaux qui rayonnent. Oublions l'Île-de-France et le rond énorme qui la caractérise : tous les sièges sociaux sont là-bas. Lorsqu'on regarde les régions de province et les bulles représentées sur cette carte, en terme d'emplois que les groupes animent sur le territoire, nous sommes presque à égalité avec Rhône-Alpes. Nos groupes régionaux contrôlent 130 000 salariés en France et, bien entendu, sans doute au moins autant – si ce n'est plus – dans le monde. Nous n'avons pas de statistique. Le taux de rayonnement, c'est-à-dire le rapport de ces emplois contrôlés et du poids économique de la région, nous place en tête de toutes les régions de province. Cela est positif, en particulier pour le développement des fonctions métropolitaines supérieures. Je n'insiste pas.

Quelques zooms sur un ou deux secteurs d'activité économique. L'automobile, on le sait, est un secteur mature qui *a priori* n'a plus vocation à créer beaucoup d'emplois. Notons tout de même que dans ce contexte peu favorable, le Nord-Pas-de-Calais a très bien tiré son épingle du jeu. Alors que l'emploi à l'échelle nationale stagnait, notre région – aussi bien de 1994 à

2000 que de 2000 à 2005 – a été la seule région créatrice d'emplois en France sur ces deux périodes. Dans ce contexte mature, nous avons tiré notre épingle du jeu plutôt mieux que d'autres.

Autre secteur important puisqu'il emploie 60 000 salariés : le secteur transport logistique. Nous sommes une région phare en matière transport. Les chiffres figurent sur le tableau. Je n'insiste pas. Nous sommes également une région fortement exportatrice. Là non plus, je n'insiste pas. En revanche, derrière cette force et cette puissance incontestable du secteur économique, il faut attirer votre attention sur les dynamiques à l'œuvre. Nous avons représenté l'évolution de l'emploi salarié de la branche transport en Nord-Pas-de-Calais – par référence à nos principaux challengers : PACA, Rhône-Alpes ou pays de la Loire – et il y a peut-être des interrogations à avoir sur des dynamiques à relancer.

Autre branche que nous n'avons pas l'habitude de regarder et que nous avons même plutôt tendance à sous-estimer : le tourisme. Nous sommes une région touristique, j'ose le dire. Si nous considérons les emplois, nous sommes la huitième région. L'Insee estime à 35 000 emplois équivalents temps plein les emplois touristiques dans la région. Ce n'est pas négligeable quand on pense que le Languedoc-Roussillon ou l'Aquitaine – régions supposées nettement plus touristiques que nous et qui le sont – comptent 45 000 emplois.

Ce n'est pas négligeable mais quand nous nous comparons à nos voisins flamands, qui ont le même climat, le même relief et à peu près les mêmes monuments, force est de constater que nous avons une densité touristique nettement plus faible. Si nous regardons les emplois des hôtels, cafés et restaurants, par exemple, le rapport est de un à deux ou de un à trois entre le tourisme chez nous et le tourisme de l'autre côté de la frontière. Cela est un élément de réflexion et nous ne pouvons pas invoquer le climat.

Il y a deux enjeux pour l'avenir, nous semble-t-il. Tout d'abord, recherche et développement. Je n'ai pas le temps de développer le concept et la façon de le mesurer mais la carte est éloquente : plus c'est pâle, moins la recherche est importante. Nous voyons que la recherche et le développement en Nord-Pas-de-Calais ne sont pas très élevés. C'est très nettement en dessous de la moyenne de province. Cela ne veut pas dire que les entreprises de la région sont particulièrement à la traîne mais plutôt que nous sommes mal positionnés sur certains secteurs. L'aéronautique ou les laboratoires de recherches publiques et privées, par exemple, ne sont pas présents.

Un autre enjeu, également, pour le développement : la formation. Je donnerai à ce sujet deux éléments. Nous avons, d'une certaine façon, rattrapé du retard. Ce n'est pas très glorieux : 12 % des 25-29 ans sont sans diplôme, comme à l'échelle nationale. Ce n'est pas très glorieux mais c'était pire avant, au vu des générations qui ont entre 30 et 40 ans. Nous avons un écart de 10 points par rapport au niveau national. Nous avons donc rattrapé ce retard et c'est un premier élément positif.

Second élément à prendre en considération : du point de vue de l'enseignement supérieur, nous avons toujours du retard. Nous avons bien progressé mais nous sommes en retard de quelques points par rapport à l'échelle nationale. Parmi la génération des jeunes actifs, seulement 37 % sont diplômés de l'enseignement supérieur contre 41 % à l'échelle nationale. Voilà pour ces quelques coups de projecteur.

M. LE PRESIDENT.- Merci beaucoup, Monsieur PALPOT. Je donne immédiatement la parole à Monsieur SALSON pour avoir l'analyse de la Banque de France.

M. SALSON.- Merci, Monsieur le Président. Mesdames et Messieurs, bonjour. Je donnerai, dans le prolongement de Monsieur PALPOT, une autre

vision que celle que nous avons l'habitude de voir dans la presse économique ou à la télévision, qui parlent plutôt de récession, de crise financière. J'ai voulu positiver et nuancer ce que nous entendions. Nous ne pouvons pas nier que trois chocs majeurs se sont produits presque simultanément : le choc pétrolier, la hausse de l'euro par rapport au dollar et la crise des *subprimes* du mois d'août dernier, qui affecte le secteur financier.

Je vais prendre un exemple : l'évolution du cours du pétrole. Certes, il est passé de 10 dollars, ou guère plus il y a 10 ans, à 136 dollars hier soir. Nous ne pouvons pas affirmer qu'il n'y a pas une envolée du cours du pétrole. Personne ne le croirait. Néanmoins, il faut relativiser. J'aimerais projeter sur un *slide* quelque chose que nous n'avons pas coutume de voir. Si nous observons la valeur absolue du cours du baril, nous constatons effectivement que nous subissons un troisième choc pétrolier mais lorsque nous examinons les importations de la France en proportion du PIB, nous voyons qu'elles n'excèdent pas 4 %. Or, lors du deuxième choc pétrolier – celui du début des années 80 – nous étions à 6,5 %. La dépendance vis-à-vis du pétrole est donc moins forte que naguère.

Je prends un autre exemple. Un travailleur qui travaillait et travaille toujours au Smic en 1980 pouvait mettre, avec une heure de travail, trois litres de super dans son réservoir de voiture. Aujourd'hui, toujours avec une heure de travail, il en met 4,5 litres, donc relativisons.

J'aimerais apporter une autre vision de la conjoncture nationale et observer que nous avons une activité qui se maintient bien. La croissance 2007, évaluée par l'Insee à 1,9 %, a été révisée dernièrement à 2,2 %. La surprise est aussi venue de la croissance du premier trimestre. Le consensus tournait autour de 0,4 % de croissance et finalement, le chiffre annoncé par l'Insee est 0,64 %, ce qui est bien meilleur que ce que les observateurs avaient programmé.

La production industrielle a également progressé de 1,4 % en avril 2008 et 1,7 % pour la production manufacturière, en plus des percées à l'étranger et un taux de chômage revenu à son plus bas niveau depuis 25 ans. Les performances de la France par rapport aux autres pays de la zone euro donnent une idée de sa résistance. En effet, à l'exception de l'Allemagne qui figure nettement en tête avec un taux de croissance au premier trimestre de 1,5 %, il faut observer que la France continue pour le moment d'être au niveau de 2 %. Ce qui est nettement supérieur à l'Espagne et à l'Italie.

Cette contribution à la croissance du PIB en France s'analyse de la manière suivante. La consommation privée est en rouge. Le FBCF : la formation brute du capital fixe, c'est l'investissement. « Extérieur », c'est l'étranger et la variation des stocks. Sur le premier trimestre 2008, nous constatons que la croissance est plus équilibrée, au détriment de la consommation qui commence à fléchir sérieusement, comme vous l'observez sur ce graphique. Mais la croissance est plus équilibrée et l'investissement continue notamment à être très présent. Le diagramme montre bien, sur les derniers bâtonnets, que l'investissement reste à un rythme supérieur à 5 % sur les derniers trimestres. Vous voyez en bleu l'évolution du carnet de commandes, telle que nous la faisons ressortir dans nos enquêtes commerciales de conjoncture de la Banque de France. Nous observons que pour le secteur des biens d'équipement, très représenté dans notre région, le niveau se maintient de manière satisfaisante.

Je poursuis sur la croissance du crédit bancaire en France. Nous évoquons tout à l'heure la crise des *subprimes*. Pour le moment, cela n'a aucun effet sur la distribution du crédit. J'étais encore hier en réunion avec des banquiers, qui observent eux aussi qu'il n'y a pas de tendance à la baisse du crédit bancaire dans la région, malgré le resserrement des conditions d'octroi et la hausse des taux. Nous avons une progression de 15 %, ce qui

est considérable, sur le crédit à la clientèle. Quant au crédit à l'habitat, il continue à progresser à un rythme de 10 %. C'est un peu inférieur à ce que nous observions il y a un an mais ce chiffre reste tout à fait convenable.

Venons-en au Nord-Pas-de-Calais. Les indéniables atouts, vous les connaissez : une position géographique clé, une forte tradition de grandes familles entrepreneuriales – peu de régions sont dans ce cas – six pôles de compétitivité, des positions de *leader* national ou de deuxième rang pour la construction automobile ou le textile, et une volonté collective pour assurer le sursaut et fédérer les énergies. Le SRDE en est un bel exemple.

Voici les observations que nous avons faites lorsque nous avons interrogé les entreprises, comme tous les ans, en début de période. Nous avons présenté les résultats en février, en collaboration avec la CRCI. Tout d'abord, le Nord-Pas-de-Calais se distingue par la croissance du chiffre d'affaires dans l'industrie en 2007 : 7,6 %, c'est ce qui ressort de ces données. Cela est nettement supérieur, comme vous le voyez, aux autres régions de taille comparable.

Les perspectives pour 2008 sont dans la même veine, même s'il y a un petit retrait. De 7,6 % nous passerions à une augmentation de 4 % pour l'industrie et à peu près de même pour le BTP et le transport. Ce sont les prévisions qui ont été émises en début de période. Elles peuvent être révisées mais généralement, nous observons avec le recul que les prévisions des chefs d'entreprise se réalisent un an plus tard.

Penchons-nous à présent sur le chiffre d'affaires par secteur d'activité. Qu'est-ce qui tire le plus notre région vers le haut ? Ce sont les biens d'équipement, en tête desquels se trouve l'industrie ferroviaire dont les carnets de commandes sont garnis pour les 10 ans à venir. C'est actuellement

la filière phare de notre région. En revanche, les biens de consommation ont revu leur chiffre d'affaires prévisionnel plutôt à la baisse.

Les niveaux des carnets de stocks tels qu'ils sont illustrés au travers des enquêtes de conjoncture mensuelles montrent qu'à fin mai, il n'y a pas eu de baisse très marquée. En tout cas, le niveau des stocks reste au-dessus de la ligne médiane. Il est également supérieur à ce qui peut être observé dans l'enquête mensuelle de conjoncture nationale. Il n'y a pas de fléchissement marqué. Le carnet de commandes reste bien supérieur à ce qui était observé trois ans plus tôt.

J'ai fait apparaître le même graphique, émis par la banque nationale de Belgique durant la même période. À la fin du mois de mai, nous notons un fléchissement et nous ne contestons pas que nous ne pourrions pas rééditer au deuxième trimestre la performance du premier au niveau national. Cela est clair. La Banque de France a d'ailleurs révisé à la baisse ses prévisions pour le deuxième trimestre passant ainsi de 0,3 % à 0,2 %. Nous connaissons donc une période de recul mais nous ne pouvons pas parler de récession, contrairement à ce que vous pouvez entendre ici et là.

Je reviens sur les évolutions des encours de dépôts et crédits. Pour les crédits, la région Nord-Pas-de-Calais voit ses encours progresser un peu plus rapidement que ce qui est observé au plan national. Il n'y a donc pas de restriction, pour le moment, sur les crédits. C'est la preuve qu'il y a encore des investissements dans notre région. Pour les crédits nouveaux à l'habitat, il en va de même. Nous sommes à peu près parallèles à ce qui est observé au plan national. Il y aura probablement une tendance à la baisse au cours de l'année 2008 mais ce n'est pas encore le cas.

Je terminerai par deux tableaux qui me paraissent illustrer et résumer mon propos. Tout d'abord, les entreprises au travers des cotations

attribuées par la Banque de France. Vous pouvez observer à travers ces cotations à fin 2007 que plus de 77 % des entreprises de la région sont cotées favorablement, comparé à 71,1 % au niveau national. Cela fait une différence de 6,5 points, ce qui n'est pas négligeable.

Pour les particuliers, la région était affectée par le surendettement mais nous nous apercevons aujourd'hui que les dossiers de surendettement, les dépôts, fléchissent plus rapidement que ce qui est observé au plan national. Avant 2003, l'évolution de la région d'une année sur l'autre était toujours au-dessus de la moyenne nationale. Depuis 2004, nous sommes en dessous et cette tendance s'affirme. Au cours des cinq premiers mois 2008, la baisse des dépôts de surendettement a été de 4 % alors qu'ils se stabilisent à l'échelle nationale. Merci de votre attention.

M. LE PRESIDENT.- Merci beaucoup, Monsieur SALSON. Je vous ferai passer les présentations PowerPoint des interventions du Directeur de l'Insee et du Directeur de la Banque de France. J'ai le privilège de les avoir sous les yeux et je me rends compte que ce n'est pas dans les dossiers. Vous allez les recevoir. Je pense que cela dresse un tableau intéressant de notre région et campe bien le décor de l'action économique.

Que faisons-nous de tout cela dans la région ? Pascal LARDEUR a quelques minutes pour nous présenter les chiffres clés de la région entre deux réunions puis nous passerons au débat.

M. LARDEUR.- Bonjour. Vous avez sur vos tables la note de conjoncture SRDE qui comprend le détail des chiffres sur les programmes du Schéma régional de développement économique. Je voudrais simplement zoomer sur quelques-uns.

Tout d'abord, le bilan chiffré des quatre premiers mois de l'année 2008 concernant la création et la transmission d'activité : 5 080 entreprises

créées entre janvier et avril, soit une augmentation de 10,5 % par rapport à la même période en 2007. Cela nous laisse présager 15 000 créations d'entreprises pour 2008, avec un objectif qui pourrait atteindre les 20 000 dans la foulée pour 2009. Sur la création d'activité, vous avez vu que le lancement officiel de la marque Créativallée a eu lieu le 11 juin dernier. Des documents vous ont aussi été remis avec un message : « Devenez ambassadeur du Nord-Pas-de-Calais ». Nous vous invitons donc à rejoindre les ambassadeurs afin de valoriser la marque Nord-Pas-de-Calais en matière de création, y compris à l'étranger aussi.

Pour la deuxième édition du salon Créer, voici les éléments du 8 au 10 septembre, avec 150 ateliers et conférences, ainsi que des profils d'entrepreneurs. Dans le cadre de ce salon seront organisés les rendez-vous de l'innovation, avec un village de l'innovation, la nuit de l'innovation, la remise des trophées INPI. Vous avez la possibilité de réserver une invitation. Prenez les documents qui vous ont été donnés.

Concernant l'artisanat, 1 479 entreprises artisanales ont été créées et 194 transmises, ce qui veut dire que nous sommes au même niveau qu'en 2007 en matière de création. Concernant la transmission, nous notons une légère baisse. Toutefois, un accord est en train de naître entre la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat, le Conseil régional de l'ordre des notaires et le Conseil régional, afin de mener davantage d'actions en direction des artisans pour la transmission. Une signature sera organisée lors du salon Créer de septembre.

Concernant l'innovation et la valorisation de la recherche, vous avez peut-être découvert aujourd'hui le lancement de la campagne de communication « J'innove en Nord-Pas-de-Calais », avec une plateforme régionale de l'innovation et de la valorisation de la recherche qui, aujourd'hui, compte 66 membres : les six universités, 15 écoles d'ingénieur, quatre pôles

de compétitivité, 26 interfaces avec les pôles d'excellence, les chambres consulaires, les organismes de recherche et le centre technique. 87 projets d'innovation ont été soutenus pour 5,7 millions d'euros et nous avons lancé six appels à projets concernant les entreprises laboratoires des filières de santé, agroalimentaire, plasturgie, logistique et matériaux à usage domestique et aquatique.

Nous avons également dressé le bilan annuel des aides économiques attribuées par les collectivités locales, qui ont été décidées dans le cadre de la décentralisation de l'État vers la région. Nous avons constaté une forte progression des aides relatives à la recherche et au développement puisque nous sommes passés de 1 % à 12 % concernant les aides des collectivités territoriales sur les projets de R&D.

Concernant l'international, sur ces quatre premiers mois de l'année, 62 projets potentiels d'implantation d'investisseurs ont été identifiés, soit une augmentation de 35 % par rapport à 2007 durant la même période. Trois projets se sont concrétisés et 300 emplois ont été créés. Depuis le mois d'avril, cinq nouveaux projets ont été gagnés dans la région, ce qui porte aujourd'hui à 1 150 le nombre d'emplois concernés, soit une augmentation de 45 % par rapport à la même période 2007.

Par ailleurs, concernant l'internationalisation des PME régionales, 312 entreprises ont été rencontrées et 35 bilans ont été réalisés. Je rappelle que nous avons aussi organisé des réunions sur tout le territoire avec l'ensemble des acteurs présents, nous avons finalisé un programme avec les pôles d'excellence et de compétitivité et nous avons un interlocuteur unique, CCI International. Tout cela dans le souci d'apporter une réponse rapide et simple pour l'entreprise.

80 % de l'objectif concernant les salons à l'étranger sont d'ores et déjà atteints, ce qui nous permettra de dépasser très largement l'objectif fixé pour l'année. Par ailleurs, vous disposez aussi des chiffres clés du commerce extérieur Nord-Pas-de-Calais sur un document qui vous a été distribué.

Concernant les technologies de l'information et de la communication, ce qui apparaît en blanc est tout à fait bon signe puisque nous avons là une couverture haut débit sur la région. Aujourd'hui, 125 communes sont largement engagées dans une démarche de réflexion et de résorption de leurs zones d'ombres. Il reste une trentaine de communes avec lesquelles il nous faut travailler pour qu'elles s'engagent dans la même voie.

Enfin, pour ce qui est des programmes locaux de développement économique, je rappelle le PLDE qui a été signé avec les Sept vallées : Artois Comm et le pays de Saint-Omer nous ont fait parvenir leurs documents, qui seront présentés à cette conférence permanente ainsi qu'à la Commission permanente du Conseil régional à la fin de ce mois. Un travail a été engagé et se finalisera dans les prochaines semaines ou mois sur les neuf territoires qui apparaissent en jaune. Les territoires en orange ont été totalement sensibilisés. Des réunions se tiendront à l'automne pour envisager des PLDE sur l'ensemble de la région dès la fin de l'année.

M. LE PRESIDENT.- Merci beaucoup. Ce ne sont que quelques flashes, l'ensemble des informations se trouvant dans les documents. Nous n'y revenons donc pas dans le détail.

Je voulais saluer l'arrivée de Michel PASCAL, qui représente le Préfet, le patron de la Drire, et le remercier de sa présence. Je vais peut-être interpellier Patrick KANNER, qui fait ses premiers pas dans le SRDE au titre du Conseil général, pour compléter nos informations du point de vue du département du Nord, éventuellement du Pas-de-Calais, et du point de vue de

la Chambre régionale de commerce. Nous aurons ainsi un balayage général en quelques minutes. Ensuite, vous aurez la parole.

M. KANNER.- Merci, Pierre. Mesdames et Messieurs, chers amis et chers collègues, tout d'abord merci pour l'accueil de Pierre de SAINTIGNON. J'ai pris en charge depuis maintenant quelques mois la délégation développement économique du département du Nord. Je succède à Danièle THINON, que vous avez connue dans cette enceinte, et j'en suis très fier. J'ajoute cette délégation à celle que m'avait déjà confiée Bernard DEROSIER sur l'aménagement des territoires. Il y a un lien direct entre le management des territoires et le développement économique, chacun voudra bien le comprendre.

J'ai été particulièrement attentif à ce qui vient d'être dit. Le département du Nord est un acteur économique, et non des moindres, puisque nous consacrons environ 400 millions d'euros d'investissement tous les ans dans ce département. Vous connaissez certainement l'objet de ces financements. Je pense à la construction de collèges, à la rénovation ou à la construction de routes – ce que nous appelons dans notre jargon béton/bitume. Ce n'est pas très poétique mais c'est ainsi.

Il y a aussi des projets qui concernent les sujets évoqués. Je pense, par exemple, à l'ouverture le 27 juin prochain de la station du Valjoly sur le tourisme. Un tourisme ô combien vert, cela fera plaisir à ma collègue sur la droite. Cela représente tout de même 70 millions d'euros d'investissement sur un seul site, dont 35 millions d'euros d'investissement public. Ce qui comprend d'ailleurs, mon cher Pierre, trois millions d'euros de la région Nord-Pas-de-Calais. Il existe aussi d'autres investissements. Nous sommes donneurs d'ordres. Je pense notamment à la construction du bâtiment des archives départementales la ville de Lille pour 32 millions d'euros, sur un mode Haute qualité environnementale.

Tout ceci pour vous dire que quand nous injectons 400 millions d'euros en moyenne par an dans le département, notamment auprès des entreprises du bâtiment. Nous comptons avec un paradoxe qui est le nôtre, c'est que nous sommes en même temps la collectivité de la réparation sociale. Or, cette réparation sociale ne cesse d'augmenter. La première réflexion politique qui est la mienne en écoutant les différents rapports est : comment faire pour que le développement économique qui s'annonce puisse aussi servir à diminuer la fonction de réparation sociale indispensable que porte le département du Nord ?

Je vous donne quelques chiffres : 72 000 allocataires du RMI, cela représente 370 millions d'euros d'allocations par an. L'Apa, Aide personnalisée à l'autonomie pour les personnes âgées, représente quant à elle 200 millions d'euros par an. La dépense sociale du département s'élève à plus de 1,5 milliard sur une année. L'enjeu qui est devant nous – tout en gardant cette mission indispensable, existentielle, du département, qui est celle de l'action sociale et de la solidarité de proximité avec les personnes qui en ont le plus besoin – c'est de tout faire pour qu'une partie de cette fonction sociale puisse être redistribuée vers de l'action économique et réciproque.

C'est un sujet d'envergure pour nous. Je tiens à vous dire que pour ce qui me concerne, ce qui concerne le département du Nord et son Président Bernard DEROSIER, il est clair que nous ne venons pas ici en chevaliers blancs. Tout d'abord, nous n'en avons pas les moyens et deuxièmement, nous reconnaissons, mon cher Pierre, le rôle de chef de file qui est celui de la Région dans la construction du SRDE. Toutefois, nous souhaitons faire entendre une petite musique en termes de subsidiarité, de proximité, de partenariat avec les communes qui connaissent particulièrement leurs conseillers généraux. J'en vois quelques-uns ici, que je salue. L'objectif est

tout simplement de dire que ce partenariat doit aboutir à de la richesse, notamment sur le plan économique.

Dans ce cadre, j'ai rencontré déjà plusieurs d'entre vous. Avec mon voisin ici, Monsieur GRISSET, nous allons rebâtir une convention de partenariat entre le département du Nord et la Chambre de métiers et de l'artisanat. Quand Monsieur GRISSET affirme que, canton par canton, il est capable de nous dire combien il manque précisément de plombiers, de peintres, de tapissiers, etc., j'ai envie de dire : je prends. Je prends et je me débrouille pour que dans le cadre de la connaissance des publics actuellement en charge, allocataires du RMI, nous puissions orienter ces personnes avec l'aide de la formation professionnelle portée par la Région vers ce type de partenariat. Voilà l'état d'esprit qui est le nôtre, Mesdames et Messieurs, chers collègues : amener une valeur ajoutée à la démarche engagée par la région et le Schéma régional, aux côtés des partenaires économiques ici présents. Sachez compter sur ma mobilisation.

M. LE PRESIDENT.- Merci beaucoup, il était important que cette entrée dans le SRDE soit précisée. Jean-Pierre CORBISEZ.

M. CORBISEZ.- Monsieur le Président, mes chers collègues, Mesdames, Messieurs, je vais essayer d'être plus court que Patrick KANNER. S'il était auparavant à l'aménagement du territoire, j'étais pour ma part Président de la Commission voirie. Comme lui, je déroulais au fil du macadam, même si je rappelle que nous pouvons aujourd'hui fabriquer du revêtement de voirie écologique avec un liant végétal. Je vois quelques anciens universitaires, qui étaient avec moi à Lille 1, à qui cela fera très plaisir d'entendre qu'il est possible de faire du macadam à base de déchets végétaux.

J'aimerais rappeler que je suis là pour succéder humblement à Pierre MOREAU, qui a maintenant laissé sa place. Croyez bien que comme

mon collègue Patrick KANNER, Monsieur le Président, mon volet action sociale est important puisque j'ai quitté il y a quelques semaines la présidence d'une commission locale d'insertion. Le Département du Pas-de-Calais s'investit lui aussi beaucoup en matière de développement économique. Il dédie notamment des sommes importantes, plus de 15 millions d'euros, à ce genre d'insertion professionnelle.

Dernièrement, le plus bel exemple de ce que nous avons pu accomplir sur ce territoire en matière de développement économique est l'implantation d'Ikea à Hénin-Beaumont. Grâce au partenariat avec tous les techniciens liés à l'emploi, qu'ils soient du Conseil général du Pas-de-Calais, du Conseil régional ou des services de l'État, pratiquement 92 % d'emplois se situent dans un rayon de moins de 10 kilomètres autour du magasin Ikea. C'est donc une belle réussite.

Nous serons à vos côtés, non seulement dans ces dispositifs mais aussi dans la réflexion car, désormais, le département du Pas-de-Calais – et en particulier une grande partie de l'ancien bassin minier – fait partie de ce qu'on appelle l'aire métropolitaine. Je crois que le développement économique s'inscrit sur un ensemble de territoires, de Lille jusqu'au secteur de Béthune-Bruay, même jusqu'au Douaisis et bien au-delà. Comme l'a souligné mon collègue Patrick KANNER, nous sommes actuellement tournés vers la métropole lilloise et nous comptons bien travailler ensemble dans ce domaine.

M. LE PRESIDENT.- Merci beaucoup. Léonce-Michel DEPREZ. Nous aurons ainsi le point de vue des consulaires et de l'ensemble des collectivités publiques.

M. DEPREZ.- Merci, Monsieur de SAINTIGNON. Je voudrais souligner que la vision entrepreneuriale du Nord-Pas-de-Calais est utile quand elle est associée à la vision politique du développement économique. D'où

l'intérêt d'être à vos côtés dans la discussion sur le SRDE. Nous n'avons pas toujours les mêmes points de vue sur le développement économique mais la concertation est indispensable pour l'optimisation de notre réflexion collective. Je tiens absolument à ce que cette concertation persiste et soit fructueuse. D'ailleurs, au sein de la chambre régionale, nous avons organisé notre réflexion consulaire en fonction de l'organisation du Schéma régional de développement économique, de manière à ce qu'il y ait une véritable convergence sur les thèmes de réflexion. C'est la première remarque que je voulais formuler.

La seconde, c'est que pour diminuer la réparation sociale et répondre ainsi au souci des conseils généraux, il faut une économie performante. C'est absolument indispensable. La croissance économique est le facteur incontournable de la diminution de la réparation sociale. Pour dynamiser la croissance économique du Nord-Pas-de-Calais, nous devons absolument améliorer la création d'entreprises.

Nous en avons parlé tout à l'heure. Nous avons obtenu ensemble de bons résultats. En effet, nous comptons maintenant 15 000 créations d'entreprise au lieu de 10 000 il y a cinq ans. Mais pour atteindre la même moyenne que la France, ce n'est pas 15 000 mais 20 000 entreprises par an qu'il faut créer. Pour avoir la même performance que la région Rhône-Alpes, ce n'est pas 20 000 mais 25 000 entreprises par an qu'il faut créer. Là est le nœud du problème qu'il va falloir étudier dans le bassin du Nord-Pas-de-Calais. Il faut améliorer l'esprit d'entreprise, la culture de l'entrepreneuriat, au sein de notre population qui n'est pas encore aux « normes françaises ». C'est l'un des défis que nous devons relever.

Sachez que le réseau consulaire est tout à fait en ordre de bataille puisqu'il se modernise, il se regroupe. Il y a eu la création du grand Lille et deux autres créations consulaires sont en cours au niveau de l'Artois,

notamment Béthune, Lens et Arras, qui s'inscrivent dans l'aire métropolitaine centrale. Il y a également le Hainaut, Cambrésis et la Côte d'Opale. Ces nouvelles chambres de commerce ont pour objectif de faire émerger des expertises plus fortes sur le plan local pour l'accompagnement des entreprises. La vocation des chambres de commerce est d'accompagner les territoires et les entreprises dans leur développement économique.

M. LE PRESIDENT.- Merci beaucoup. Monsieur GRISET, pour les chambres de métiers locales, régionales, nationales...

M. GRISET.- Monsieur le Président, merci. Comme cela a été signalé tout à l'heure, les chambres de métiers et de l'artisanat sont très largement investies dans le SRDE. J'aimerais en particulier souligner que si l'artisanat représente 12 % d'actifs dans la région, nous représentons plus de 30 % des créations d'entreprises. C'est dire combien ce sujet est important et combien nous nous mobilisons. Nous avons constaté près de 1 500 créations dans les quatre premiers mois de l'année 2008.

Certes, nous avons un léger tassement au niveau de la transmission. C'est pour cette raison que nous avons souhaité mener une action très forte de sensibilisation des chefs d'entreprise à la transmission d'entreprise. En 2008, c'est plus de 1 400 chefs d'entreprise de 55 ans que nous allons sensibiliser à travers cette démarche.

Nous souhaitons également pouvoir développer de nombreux contacts territoriaux. Nous sommes très intéressés par les PLDE. Nous avons d'ailleurs envisagé ensemble de faire ce parcours des territoires. C'est un peu compliqué à mettre en place à cause de nos agendas mais nous allons y parvenir au second semestre.

Au-delà de cela, Monsieur KANNER a évoqué la réparation sociale. Nous avons déjà soulevé ce sujet ensemble. Il faut savoir que notre secteur,

l'artisanat, constitue une porte d'entrée extrêmement intéressante pour tous ceux qui sont aujourd'hui dans la difficulté, en particulier les Rmistes. Cela peut nous poser un certain nombre de difficultés sur le long terme puisque ces publics nécessitent un accompagnement beaucoup plus fort et par honnêteté collective, il faut signaler qu'au cours du premier trimestre 2008, nous avons connu un peu plus de liquidations judiciaires que précédemment. Cela montre bien la nécessité d'accompagner ces publics fragiles pour qu'au bout du compte, leur engagement dans l'entrepreneuriat soit une réussite.

D'autre part, les entreprises artisanales et le Nord-Pas-de-Calais souhaitent également – même si ce n'est pas toujours pris en compte – s'investir dans l'exportation. Je pars à Shanghai la semaine prochaine, nous avons des entreprises à Dubaï, nous travaillons avec Ubifrance sur trois salons pour les artisans du Nord-Pas-de-Calais : en Allemagne, à Dubaï et à Shanghai. Naturellement, nous serons très présents au salon Créer, particulièrement dans le domaine de l'innovation puisque c'est un sujet sur lequel nous souhaitons nous positionner.

M. LE PRESIDENT.- Merci. J'ouvre le débat. Nous allons prendre un quart d'heure pour cela et comme nous avons perdu une demi-heure, nous serons à table à 13 heures au lieu de 12 heures 30. Cela fait partie de la vie.

Le débat est ouvert à tous ceux qui désirent participer mais je me tourne spécialement vers les organisations syndicales et patronales parce qu'il me semble intéressant que ce tour d'horizon soit complété par leur propre vision. J'ai ici la demande de Monsieur PERRAULT.

M. PERRAULT.- Merci. En écoutant les chiffres de l'économie nationale et régionale, leur évolution, nous nous apercevons que nous sommes en pleine mutation, que ces mutations vont se poursuivre et - nous

le savons bien en tant que partenaire social – qu’elles vont entraîner une modification de la relation au travail. Récemment, vous avez pu voir que les partenaires sociaux ont discuté et négocié au plan national. La loi a été traduite il y a peu, hier ou avant-hier. Nous avons essayé de travailler sur la modernisation du marché du travail.

Cette modernisation du marché du travail est une des conséquences de l’économie en mutation, aussi bien dans notre pays que dans notre région. Dans le cadre des réflexions que nous avons au sein du Schéma régional de développement économique mais aussi en lien avec les autres schémas de la région – notamment le Schéma régional des formations, le Schéma des transports, sans oublier celui qui devrait chapeauter l’ensemble : celui de l’aménagement du territoire – nous souhaitons approfondir cette évolution du marché du travail due à l’économie, qui entraîne des relations au travail tout à fait différentes.

Je pense qu’il devient urgent, du moins pour la CFDT, d’approfondir toutes ces questions, mêmes si des réflexions sont déjà en cours dans la région Nord-Pas-de-Calais. Nous y prenons d’ailleurs part. Nous devons aborder toutes les questions liées à ces mutations, notamment l’anticipation, l’accompagnement social – mais je préfère parler d’anticipation, de façon à ne pas nous contenter de jouer les pompiers. Des chiffres nous sont présentés et il devient urgent pour les acteurs que nous sommes de travailler encore plus fort sur l’anticipation.

Nous souhaitons prendre part à ce travail car nous avons un rôle à jouer, une responsabilité. En étant dans l’entreprise, nous sommes au cœur de ces évolutions du travail. Nous pouvons agir avec des outils que nous connaissons, que les partenaires sociaux se sont donnés eux-mêmes et qu’il nous faut traduire sur le plan territorial en région : la gestion prévisionnelle de l’emploi et des compétences, l’accompagnement social...

Je souhaitais le dire avec force ici. Nous avançons entre partenaires sociaux mais il est important de travailler avec l'ensemble des acteurs. Il y a peut-être un lien avec la gouvernance mais je pense qu'il est indispensable dans cette région – vous l'avez dit, Monsieur le Président, le Schéma arrive à maturité – de bien s'organiser de façon à ce que tous les acteurs prennent conscience de leurs responsabilités. Nous devons travailler sur l'anticipation, l'accompagnement social pour faire en sorte que ce développement économique profite à tous et n'exclut pas une certaine partie de notre population. Nous nous le devons ici, au SRDE. Merci.

M. LE PRESIDENT.- Merci. Monsieur DETREZ, de la CGT.

M. DETREZ.- Au-delà des présentations économiques, j'ai été très intéressé par les interventions de Monsieur KANNER et de Monsieur DEPREZ. Je retrouve dans la présentation globale toute une série d'aspects qui ont été travaillés dans les missions d'enquête, notamment. Si je considère ce que dit Monsieur KANNER sur les responsabilités sociales qui sont celles du Conseil général du Pas-de-Calais, la réponse de Monsieur DEPREZ est : nous avons besoin de produire pour créer des emplois et amoindrir la charge de réparation. C'est tout à fait le sujet sur lequel nous avons travaillé dans la mission d'enquête sur les finalités de l'intervention économique.

Le débat est récurrent dans notre région sur ce thème : Produisons, produisons ! Et seulement après, nous pourrions répartir les richesses. Notre groupe de travail a pris le contre-pied de ce message en essayant de proposer un modèle différent et dont je peux dire qu'il a l'agrément de la CGT. L'idée est d'intégrer d'emblée à la notion de production de valeur ajoutée un certain nombre de biens communs.

Je prends par exemple la question de la santé. Allons-nous, oui ou non, intégrer d'entrée la question de la santé au travail – et donc celle de la

prévention – pour éviter certains types de réparations que nous connaissons ? Je pointe cela car ce sujet me semble essentiel pour les orientations qui vont être prises au sein du SRDE et qui peuvent aider le Conseil régional à conduire une politique qui aille dans ce sens.

M. LE PRESIDENT.- Merci beaucoup. Madame MERCHEZ, pour FO.

Mme MERCHEZ.- Merci, Monsieur le Président. Voir la réalité, c'est important. Dans le Nord-Pas-de-Calais, nous avons trop souvent fait du catastrophisme. Or, nous constatons que nos efforts, et nos efforts communs parce qu'il est important de pouvoir travailler ensemble, portent leurs fruits. Constaté que l'automobile ne marche pas si mal, que même si nous sommes encore au-dessus de la moyenne nationale nous progressons en matière de création d'entreprises et, par là même, que l'esprit d'entrepreneuriat évolue... Cela est satisfaisant. L'esprit d'entrepreneuriat ne doit d'ailleurs pas concerner uniquement les chefs d'entreprise mais l'ensemble de la population parce que c'est ensemble que nous arriverons à faire du Nord-Pas-de-Calais une région de plus en plus dynamique, de plus en plus performante et de plus en plus attractive. L'attractivité existe déjà puisque nous voyons que le tourisme est loin d'être un secteur négligeable.

Il est vrai qu'anticiper, agir de manière préventive plutôt que curative est un des principes que doit appliquer le SRDE. Faire en sorte qu'on ne puisse pas faire de l'économie sans faire du social, ni du social sans faire de l'économie, c'est aussi l'un des principes directeurs que se donne déjà le SRDE. En tant que membre de Force Ouvrière, je peux assurer que mon organisation suivra toujours de très près le SRDE, y sera très fidèle et très attentive.

M. LE PRESIDENT.- Nous allons achever le tour des organisations syndicales par l'intervention de Monsieur GUILLON, du Medef.

M. GUILLON.- Merci, Monsieur le Président. Je voulais réagir aux propos de Monsieur le Directeur de l'Insee et évoquer l'analyse que nous faisons du rapport entre l'ensemble du monde des entreprises et le problème de l'innovation et de la recherche. Comme vous avez pris l'exemple du pôle automobile, il est intéressant de constater que nous avons un pôle tout à fait éminent et qui, en amont et en aval, représente 55 000 emplois dans le Nord-Pas-de-Calais. Pourtant, et bien que ce secteur soit extrêmement innovant, il ne dispose pas sur notre territoire de l'ensemble des laboratoires d'innovation.

Il est en réseau avec des laboratoires et des centres de recherches situés hors du Nord-Pas-de-Calais. Mais il ne faudrait pas laisser croire indirectement que parce que ces laboratoires ne sont pas situés dans le Nord-Pas-de-Calais, ces activités sont en déficit d'innovation. Cela est totalement inexact. Nous avons, dans le monde de l'industrie, nous qui avons été pris dans les problématiques de conversion, nous qui sommes en concurrence avec d'autres territoires, un certain nombre de secteurs économiques très porteurs aujourd'hui sur lesquels nous avons du retard.

L'ensemble de l'économie industrielle qui reste ici connaît ce phénomène de mise en réseau. C'est-à-dire que beaucoup de ces entreprises trouvent ailleurs que sur notre territoire la valorisation de leurs recherches et de leurs innovations. C'est pour cela qu'à travers les pôles de compétitivité, nous avons essayé de mieux caractériser indirectement la présence sur le territoire. Il est fondamental de comprendre que la faible présence territoriale de centres de recherches connus n'entraîne pas inévitablement un constat d'activité non innovante ou pas suffisamment innovante.

Je reviens sur le problème évoqué par Monsieur KANNER : la réparation sociale, qui est une des caractéristiques évidentes d'une économie en conversion. Dans le droit fil des interventions qui ont eu lieu, je me permets de confirmer une fois de plus que – dans l'ensemble de ces

économies en conversion – les problématiques sociales sont supérieures à celles d'autres territoires. Je confirme que le monde de l'entreprise est particulièrement impliqué – et je dirais même exceptionnellement impliqué comparé à ce que je vois en beaucoup d'autres endroits – dans l'accompagnement, à travers le Schéma régional de développement économique et bien d'autres instances, pour contribuer à l'amélioration de ces situations.

Pour ce faire, il faut essayer de convaincre l'ensemble des acteurs. Je ne dirais pas, comme mon collègue, qu'il s'agit de croissance, bien que je partage évidemment son constat. Mais plus notre société créera de la valeur, plus elle aura de chances de contribuer, ce qui est sa volonté, à la réparation sociale qui est un objectif majeur de l'entrepreneuriat dans le Nord-Pas-de-Calais.

M. LE PRESIDENT.- Merci. Nous terminons avec Madame BALMES, Directrice régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

Mme BALMES.- Merci. Je voudrais déjà m'excuser de mon retard. J'ai dû traiter en urgence un problème de sécurité au sein de ma direction. J'ai été extrêmement intéressée par les approches développées jusqu'à maintenant. L'État se met en ordre de bataille pour développer une approche qui correspond tout à fait à ce qui a été présenté par les différents intervenants. À savoir, rapprocher dans une même direction le travail, l'emploi et l'économie pour que l'État apporte une réponse unique, un discours unique aux entreprises sur le développement économique, de l'artisanat aux pôles de compétitivité, sur l'export et l'innovation, sur la transmission d'entreprises – vous savez combien nous sommes impliqués avec vous dans le PRCTE – et l'approche du vieillissement. Ce qui n'arrive pas qu'au salarié mais aussi au chef d'entreprise. Cela doit être anticipé. C'est d'ailleurs un peu plus facile à

gérer que certaines autres évolutions car nous prenons tous invariablement un an de plus chaque année.

Je rejoins également ce qu'ont dit les organisations syndicales de salariés sur la qualité du travail, la qualification, le dialogue social et l'anticipation des mutations économiques. Regrouper dans une même direction de l'État l'ensemble de ces approches, c'est se positionner de façon tout à fait cohérente par rapport à ce que vous avez signalé sur le rapprochement des différents schémas : le SRDE, le SRDF, le transport et l'aménagement du territoire.

M. LE PRESIDENT.- Merci beaucoup. Je vous propose de passer au point suivant, non sans avoir au préalable remercié Monsieur PALPOT et Monsieur SALSON de leur présence et de leur intervention. Vous avez pris un risque en venant ce matin parce que je vous propose désormais de faire partie de notre Schéma régional pour, de manière récurrente et au fil des années, nous éclairer de vos observations. Si vous étiez d'accord, vous seriez les bienvenus dans ce lieu très ouvert qui réunit l'ensemble des acteurs socio-économiques et politiques de la région. Merci infiniment.

Je vous propose de passer au deuxième point. Nous avons souhaité, moi-même avec ceux qui préparent l'ordre du jour, que soit inscrite à notre programme la question de la gouvernance du SRDE. Que les choses soient claires tout de suite : il n'y a pas de crise d'identité, d'interrogation ou d'introspection mais simplement la volonté de vérifier que la trajectoire est bonne. Dans un avion, la période où il est le plus difficile de se lever est au moment du décollage ; la montée vers la bonne orbite est un moment clé et après, on s'installe à un rythme de croisière et on regarde si tous les outils fonctionnent correctement.

Nous avons trois instances en place aujourd'hui. Deux instances parfaitement officielles que sont la Conférence annuelle – lieu qui rassemble les actionnaires de l'économie régionale – et la Conférence permanente – lieu qui réunit les décideurs de l'économie régionale – auxquelles s'ajoutent cette instance informelle à laquelle je faisais allusion, qui permet de préparer les ordres du jour, les textes qui vous sont envoyés... pour que cela se fasse en toute transparence.

Nous avons ajouté un groupe technique avec les organisations syndicales, qui réunit les organisations syndicales et les services de la Direction de l'action économique de la région. Pourquoi ce groupe ? Nous souhaitons simplement que tous ceux qui participent aux travaux du SRDE soient préparés et informés de la meilleure manière qui soit. Il avait semblé que ce dialogue épistolaire entre la Direction de l'action économique – dans lequel ne sont pas intégrés les politiques – et les organisations syndicales était utile pour que les jeux de questions/réponses se déroulent bien et que chacun accède à une meilleure compétence.

Ce groupe est en place. Pour avoir rencontré les organisations syndicales il y a quelques jours – elles me démentiront si elles pensent le contraire – je peux affirmer qu'il fonctionne à la satisfaction de chacun. Ce n'est pas compliqué. Encore faut-il le faire. La récurrence de ces rencontres est importante puisque c'est à partir de là que pourront se nouer des travaux sur la compétence. Dès lors, nous avons souhaité – je suis à l'origine de cela et j'en assume la responsabilité mais elle est très largement partagée – réfléchir à deux instances complémentaires qui nous apparaissaient utiles pour engager notre croisière sur le long terme.

La première aurait pour objectif de créer les conditions pour que les partenaires sociaux, c'est-à-dire les organisations syndicales et patronales ainsi que la Région – j'entends par là les pouvoirs publics autour de cette

table, aussi bien la Région que le Département et les consulaires – puissent se rencontrer de manière simple sur le périmètre du Schéma régional. En effet, il y aurait toute une série de discussions à avoir en dehors de ces instances. Ce n'est pas caché. Ce sont des débats de fond qui nous semblent très intéressants.

J'ai donc suggéré que nous étudions cette question. Nous avons eu une première rencontre avec les organisations syndicales de salariés il y a quelques jours et je crois pouvoir dire qu'il y a une volonté d'avancer dans ce sens. Les choses semblent se dessiner sur cette question. Vous direz ce que vous en pensez.

D'autre part, il me semblait qu'il fallait ajouter un dernier étage à notre fusée et prendre en considération le point de vue des chefs d'entreprise de la région. Je pense notamment à ceux – ils sont cinq, six ou sept – qui sont très fortement engagés à l'international, au travers des groupes qu'ils pilotent. Nous avons besoin de nous poser pour leur permettre de nous faire part de leur vision. C'est du moins ainsi que je considérais l'intérêt de cette proposition.

Pour le débat, j'ai provisoirement appelé cela la « perspective d'un directoire pour l'économie régionale ». Cela fait dire aux groupes communistes de la région que je suis en train de soviétiser le SRDE. Évidemment, tout cela est grotesque. Je tiens simplement à préciser que j'ai emprunté un mot commun au monde de l'entreprise et à l'économie sociale et solidaire. Il se trouve qu'en économie sociale et solidaire, on parle aussi du directoire. Comme je suis structuré par tout cela depuis que je suis petit, je me suis dit que c'était une bonne idée.

Nous ne sommes pas tous au même niveau de maturation sur ces questions. Ce qui importe, c'est que nous soyons capables de réfléchir avec

les principaux acteurs économiques à la vision qu'ils ont de notre région ; à la manière dont ils regardent le monde et notre région dans le monde ; à la manière dont ils imaginent porter l'image de notre région à l'international.

Enfin, il serait intéressant de demander à Roquette, Auchan, Lesaffre ou Décathlon, qui sont très exposés dans le monde entier, de se poser avec nous et de nous dire ce qu'ils pensent de la région, des choix susceptibles d'être pris pour elle. C'est la seule chose que j'ai voulu faire. Entourés des mêmes pouvoirs publics dont je parlais tout à l'heure, nous pourrions réunir quelques grands chefs d'entreprises et les amener à réfléchir à l'intérêt de notre région pour éclairer les débats du SRDE. Naturellement, cette question est posée, elle n'est pas tranchée. Elle est posée en pleine lumière, en pleine démocratie, en pleine tranquillité. Si vous pensez que ce n'est pas utile, nous jetons l'idée ; si vous pensez qu'elle est utile, nous la prenons et nous la mettons en œuvre.

Si certains mots choquent ou froissent parce que nous n'avons pas la même éducation dans le mouvement de l'éducation populaire ou de l'économie sociale et solidaire – ce qui est mon éducation ; on y emploie ces termes, que j'ai aussi retrouvés dans l'entreprise – nous en prendrons d'autres. Ce sera un conseil stratégique pour l'économie régionale, par exemple. Ce n'est pas grave. Ce qui me paraît important, c'est de prendre en compte la vision des acteurs économiques de cette région.

Comme je voulais aller plus loin, je les ai revus il y a quelques jours. Les premiers à qui j'ai fait part de cette proposition sont les organisations syndicales. En effet, il me semble intéressant qu'elles envoient l'un des leurs – partie salariale et partie patronale – pour participer à cette réflexion. Un des leurs parce que ce n'est pas un lieu de décision. Il n'est donc pas question de représentation. Ce n'est pas là que nous prendrons les décisions sur l'économie régionale, c'est là que nous réfléchirons à ce que peut être la

vision de l'économie régionale. Je crois pouvoir dire qu'au-delà des mots, les organisations syndicales sont sensibles à cette proposition.

J'ouvre le débat. C'est à vous de vous prononcer. Mon seul souci était et est toujours de compléter notre gouvernance si vous le jugez utile. Tout se passe bien, tout fonctionne bien mais je pense que nous pourrions en avoir un peu plus dans l'intérêt de notre réflexion collective. Qui souhaite s'exprimer ?

Mme MERCHEZ.- Pour avoir assisté au premier groupe avec la rencontre des services, j'ai trouvé cela particulièrement intéressant. Cela nous donne beaucoup d'éléments pour conforter ce que nous pouvons apporter au SRDE. Une rencontre entre partenaires sociaux et Région fait partie des choses que nous avons assez souvent demandées. En ce qui concerne le directoire, je suis peut-être celle qui souhaiterait le plus que toutes les organisations syndicales y soient parce que ce serait tout à fait passionnant. J'ai consulté mon organisation et nous sommes d'accord sur les trois strates.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. Qui souhaite s'exprimer ?

M. PERRAULT.- Comme vous l'avez dit, Monsieur le Président, nous avons eu l'occasion d'échanger sur cette proposition. Je suis sensible à la nécessité d'avancer vers une gouvernance partagée mais ce n'est pas facile en étant aussi nombreux. Toujours est-il que nous avons l'opportunité dans cette enceinte de nous exprimer, faire part de nos préoccupations, apporter une valeur ajoutée selon ce que nous représentons et notre sensibilité. Je pense que c'est important pour construire un développement économique qui va dans le sens des ambitions du Schéma, c'est-à-dire au service de l'humain. En ce qui nous concerne, c'est notre stratégie.

Nous arrivons à un stade où nous avons besoin de réfléchir sur l'efficacité opérationnelle des décisions qui sont prises ici. Votre proposition –

qui est d'inviter dans un premier temps les partenaires sociaux que nous sommes, donc la partie patronale et organisation syndicale – nous a séduits. Nous sommes à même – je l'ai affirmé tout à l'heure – de gérer par anticipation les évolutions du travail, la relation au travail par rapport à ces mutations économiques, ces ruptures qui sont fortes et qui laissent malheureusement encore un certain nombre de personnes de côté.

Nous devons les gérer parce que nous avons des responsabilités dans mais aussi hors de l'entreprise. En effet, nous voulons accompagner le salarié dans sa globalité. Nous avons parlé de la santé, tout à l'heure. Ce sujet nous paraît important. Nous devons pouvoir mesurer à un moment ou à un autre les conséquences des décisions prises ici, de façon à opérationnaliser l'anticipation, voire l'accompagnement social. Je l'ai déjà demandé dans cette instance, c'est ce que j'ai appelé l'excellence sociale à côté de l'excellence économique.

Cela nous a donc séduits. Toutefois, nous avons une interrogation après réflexion. Il existe déjà un certain nombre de lieux où nous nous retrouvons. Il existe d'abord la Copire, que vous connaissez, où les partenaires sociaux travaillent toutes ces problématiques, notamment ce qui est abordé dans le Schéma : l'emploi, la formation et toutes leurs conséquences. Un autre lieu existe, où se rencontrent l'ensemble des partenaires qui interviennent dans ce domaine : le Comité de coordination emploi, formation professionnelle.

Nous avons donc une seule question. En tant que CFDT, nous disposons de lieux opérationnels et j'insiste sur ce mot – ce n'est pas de la réunionite – pour être efficaces. Tout cela est cohérent. Ma question est : comment joindre tout cela pour permettre à l'ensemble des acteurs qui interviennent sur les champs qui nous intéressent d'apporter leur valeur

ajoutée afin de construire en commun l'avenir de cette région, pour le bien de tous ?

Quant au terme « directoire », je vous avoue que je n'y ai pas encore réfléchi depuis notre dernière rencontre. Nous en avons amplement discuté entre organisations syndicales. Une vision, pourquoi pas ? Mais essayons de réfléchir à la meilleure efficacité de cette démarche.

M. LE PRESIDENT.- D'accord. Monsieur DETREZ.

M. DETREZ.- Vous nous avez interpellés directement. Nous avons assisté à cette rencontre et, comme mes prédécesseurs, nous apprécions cette volonté d'information et de concertation. Je rappelle simplement que la CGT s'est inscrite d'emblée dans la droite ligne de certains principes, comme la participation à ce SRDE, avec la volonté d'être non seulement présente mais force de proposition, et cela dans le respect des prérogatives de chacun. Ce qui n'exclut pas la conflictualité. Philippe PERRAULT vient de le rappeler, il existe d'autres lieux de négociation et de dialogue : la Copire, la CCAFP... Il y a d'autres niveaux.

Je partage le souhait d'une recherche de cohérence. Pour moi, cela renvoie aussi à des aspects peut-être plus fondamentaux, qui ne regardent pas que le SRDE. Il s'agit de la déclinaison d'enjeux nationaux. Un projet de loi est en cours d'élaboration sur la réforme de la formation professionnelle. Le contexte de l'évolution du travail a été évoqué tout à l'heure et nous avons en perspective la modification des formes de représentativité de dialogue social. Autant d'éléments mouvants. L'intérêt dans cette région est de pouvoir observer les marges de manœuvre propres à l'instance régionale et son intervention dans l'économie. C'est bien dans cet état d'esprit que nous participons.

C'est pour cette raison que nous pensons que la proposition d'une instance tripartite, pour ce qui relève des prérogatives du Conseil régional, est une bonne idée. Nous verrons tout à l'heure, à travers un certain nombre de travaux aujourd'hui rendus, que des pistes sont tracées et qu'elles nécessitent certainement – j'en suis persuadé – un lieu particulier de débat avec les partenaires sociaux. Le Conseil régional doit voir comment il peut intervenir. Je prends un exemple. Si nous acceptons l'idée – comme cela est proposé dans l'un des comptes rendus – de travailler avec des instances paritaires locales, cela regarde certes le patronat et les organisations syndicales mais si c'est dans le but d'une intervention du Conseil régional, nous aurons besoin d'en discuter. Nous sommes donc d'accord, nous donnons notre aval.

Quant à l'aspect évoqué et qui fait débat, nous sommes un peu dans le même état d'esprit que la CFDT. Je renvoie simplement à un point sur lequel nous avons toujours insisté : la pertinence des opérations de développement doit renvoyer davantage et plus systématiquement au pouvoir politique, c'est-à-dire au Conseil régional. *In fine*, c'est cette instance, l'Assemblée régionale, qui doit prendre les décisions.

M. LE PRESIDENT.- Merci. Monsieur KANNER.

M. KANNER.- Monsieur le Président, vous nous avez présenté le SRDE comme une sorte de fusée à trois étages solidaires les uns des autres. Cela vaut mieux quand on veut se mettre en orbite. J'ai bien entendu que l'idée de directoire ou de conseil stratégique, réservé à un petit groupe de personnes représentatives de différents milieux, serait une sorte de station orbitale qui fonctionnerait non pas en décalage avec le SRDE mais dans une logique de réflexion stratégique.

Je tiens à dire, pour ce qui concerne le Département du Nord, que nous avons toujours été très sensibles au fait que notre collectivité ait

toujours été associée, systématiquement et dans d'excellentes conditions – tant au niveau politique que des techniciens – à l'élaboration des documents présentés et aux fondamentaux qui constituent la base du SRDE. Aujourd'hui, vous nous présentez une nouvelle structure qui relève de l'autorité souveraine de la Région. Il ne s'agit pas pour le Département de répondre oui ou non à une question qui ne se pose pas à nous en tant que collectivité. Simplement, si cette station orbitale était créée, nous souhaiterions naturellement avoir un jour sinon l'accès – ce n'est pas l'objectif automatique – du moins le retour sur terre de ces réflexions stratégiques qui auront été menées.

M. LE PRESIDENT.- Merci.

M. DERCHYVEN.- Merci de me donner la parole. Je suis Gérard DERCHYVEN, je représente le Président de la Communauté de communes de Mer et terres d'Opale. C'est la première fois que je participe à ces travaux et à titre personnel, je voudrais tout d'abord me féliciter de l'ouverture que vous faites entre économie libérale et économie sociale. J'ai eu l'occasion de présider Uniformation à l'échelle nationale et de participer au développement de l'UGERES. C'est un point important si nous voulons un équilibre des territoires.

Concernant la réflexion sur la gouvernance, je voudrais attirer votre attention sur un point et peut-être enrichir votre proposition. Cette gouvernance pourrait intégrer une cohérence territoriale. Nous qui sommes à l'extrémité de la région, nous sommes toujours soucieux de cet équilibre, de l'harmonie des territoires. Si vous créez une nouvelle structure, il faut penser à une représentation équilibrée des territoires. Je suis accompagné du maire d'Étaples et nous souhaitons prendre notre place dans le développement économique, développer les créations d'emplois sur notre territoire, et en même temps être raccordés aux différentes structures régionales qui existent.

Si vous apportez des améliorations, des compléments, pensez à une organisation territoriale, de manière à ce que nous soyons tous représentés.

M. LE PRESIDENT.- Merci. C'est d'ailleurs la fonction – que je crois extrêmement importante – des PLDE, les plans locaux de développement économique, qui ont pour responsabilité de fixer les règles sur un territoire avec des gouvernances pouvant varier d'un territoire à l'autre.

M. BRUNEEL.- Monsieur le Président, je suis très heureux que le débat ait lieu sur cette question de gouvernance. Vous avez émis cette idée lorsque nous nous sommes rencontrés en Conférence annuelle en 2008. Vous avez fait une proposition, que nous n'avons pas débattue. Je pense que c'est au-delà des mots. Directoire ou pas directoire, ce n'est pas la question. La question, c'est le fond, le contenu. À quoi cela va-t-il servir ? Nous sommes ensemble depuis quelques années au sein du SRDE et nous avons tous la même ambition, une ambition économique avec nos différences et notre diversité. C'est ce que nous tenons à mettre en place dans notre région. Les chiffres donnés depuis ce matin prouvent bien que ce Schéma régional de développement économique est efficace.

Vous l'avez rappelé, quatre sphères existent : la Conférence annuelle, la Conférence permanente, le groupe technique et la cellule de veille qui est mise en route de manière informelle, pour essayer de décider. Personnellement, je ne suis pas contre votre proposition de groupe technique avec les organisations syndicales. Je pense même que c'est une bonne chose. C'est un peu mon souhait, que les organisations syndicales et les partenaires sociaux puissent travailler de manière concrète et régulière en dehors de ces quatre sphères.

D'autre part, je ne suis pas non plus opposé à une concertation avec les grands décideurs économiques pour prendre la température et essayer de

voir quelles sont les possibilités d'évoluer dans notre SRDE. J'avais simplement une grande inquiétude. En 2008, vous l'avez annoncé sous forme de directoire et j'ai peut-être pas mal saisi vos propos, Monsieur le Président. C'était une sorte de directoire avec quelques grands responsables économiques, qui auraient eu une orientation privilégiée. Les élus et les différentes instances présentes dans cette salle n'auraient donc plus eu beaucoup de décisions à prendre. J'ai peut-être mal compris. Il me semblait qu'on écartait à la fois les élus, les partenaires et les partenaires sociaux. Tel que vous l'avez présenté aujourd'hui, si ce sont simplement des consultations, des groupes de travail, et que la Conférence annuelle et la Conférence permanente décident ensemble des orientations à prendre, cela ne me dérange pas, Monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT.- Monsieur BRUNEEL, merci beaucoup. Vous voyez que vous devenez raisonnable. La même question m'a été posée lors de la séance plénière du Conseil régional et j'ai fait la même réponse que ce matin. J'ai eu la copie de la sténotypie signée de Monsieur BRUNEEL en me félicitant pour cette réponse, me disant que c'était une bonne position, et huit jours après, il vous a envoyé une lettre en m'accusant de soviétiser le SRDE. Je ne passerai jamais ces écarts de langage parce que cela fait partie de notre responsabilité collective que de se dire tout et surtout d'éviter d'instrumentaliser les instances. À présent, vous devenez raisonnable donc tout va bien. Nous avançons dans l'intérêt de la région comme nous l'avons toujours fait. Je n'ai rien proposé d'autre et les choses sont ainsi parfaitement claires.

Je vous remercie de ce débat. Nous avons de bonnes orientations. La conférence informelle, c'est-à-dire vos représentants dans un bureau informel, va mettre cela au point car tout n'est pas décidé. Je dois en rendre compte à ma propre instance et à la Chambre régionale de commerce. Ce

processus n'a pas à se faire dans la précipitation. Je suis simplement marqué par le syndrome du Schéma régional, le débat collectif. Vous pensez qu'en tant que Vice-président chargé de l'action économique, je pourrais établir ce groupe tout seul, avec les chefs d'entreprise. Ce serait même mon devoir. Je vous propose simplement que nous le fassions ensemble. C'est tout bête mais c'est déjà ça.

Je vous invite à passer au point suivant et à aborder un sujet tout à fait déterminant : le rendu des quatre missions d'enquête que nous avons demandées sur les finalités de l'intervention publique dans l'économie, la sécurisation des emplois formation, le bâtiment et le commerce. Vous avez reçu ces documents à l'avance, nous n'allons donc pas longuement traiter cette question. Nous nous contenterons de quelques rappels pour vous permettre de donner votre opinion. Nous n'allons pas reprendre les quatre missions d'enquête dans le détail. Tout cela est mesuré dans le temps.

Je voudrais juste dire un mot : je suis extrêmement fier, extrêmement heureux que nous soyons capables de déclencher de grandes opérations et de grandes réflexions de cette nature. Je suis très satisfait de l'état d'esprit dans lequel nous avons travaillé, y compris lors des désaccords ou des conflits. Il est normal qu'il y en ait, ou alors nous serions tous des béni-oui-oui. Je suis donc très heureux de la façon dont cela s'est déroulé.

Je vous le dis très clairement, à l'heure où les missions d'enquête sont terminées et où nous établissons les rapports, ces rapports sont publics. Je ne cherche le contrôle de personne. Ces missions d'enquête ont été réalisées, présidées, organisées par un groupe. Elles entrent dans le domaine public et nous n'avons pas à exercer le moindre frein sur ces réflexions. C'est la première posture.

La seconde posture est la suivante. Nous allons, les uns et les autres, être sollicités par ces missions d'enquête, la Région en premier. En son nom, j'ai donc pris une position. L'ordre est clair : c'est l'exécutif de la Région, la Commission économique de la Région, la séance plénière de la Région et je souhaiterais – si le CESR est d'accord – que cela fasse l'objet d'une séance plénière commune entre le CESR et la Région, avant que cette dernière ne délibère. La Chambre régionale de commerce, les chambres régionales de métiers et l'ensemble des partenaires des deux départements auront à dire la façon dont ils reçoivent ces missions d'enquête et la manière dont ils les analysent. Je voulais le dire avec beaucoup de bonheur et de fierté car le travail a été important.

Première mission d'enquête sur les finalités de l'intervention publique dans l'économie. Le Président était Jean-François CARON, élu régional. Il a piloté cela avec beaucoup de précision et de passion mais un accident de vélo sérieux l'a blessé et le cloue au lit. Je dois dire qu'il est extrêmement frustré de ne pas être ici tellement il a porté – et bien porté – cette mission d'enquête, tellement il a permis le débat sur un sujet très important. Je voulais le saluer avec beaucoup de chaleur et d'amitié en lui envoyant des vœux de très prompt rétablissement.

Voilà comment nous allons nous y prendre. Je vais donner la parole à Monsieur CORDONNIER, qui a accompagné avec une petite équipe Jean-François CARON et la mission d'enquête, afin qu'il nous fasse part de son opinion. Ensuite, nous engagerons le débat. C'est une question fondamentale : nous intervenons dans l'économie, nous délibérons tous les jours pour cela. Au nom de quoi, pourquoi, avec quelle valeur ajoutée, dans quel objectif et comment ? Plaçons-nous l'économie dans son organisation, qui est une organisation mondiale, en soutenant à la fois sa croissance et ses valeurs

ajoutées ? Comment plaçons-nous l'homme ? Le Schéma régional est au cœur de tous les processus.

C'est le sujet sur lequel nous nous sommes penchés, sur lequel vous vous êtes penchés également et dont nous rendons compte dans un document remarquablement élaboré, qui a mobilisé beaucoup de monde. Ce document s'appuie aussi sur les travaux des Nobel de l'économie et des Nobel de la paix. Les uns et les autres, à un titre ou à un autre, au cœur de l'OCDE ou ailleurs, se sont intéressés à ces questions, ont écrit et se sont exprimés sur ces problématiques. Monsieur CORDONNIER, vous avez la parole. Après quoi, nous ouvrirons le débat.

M. CORDONNIER.- Merci, Monsieur le Président. Mesdames, Messieurs, nous pouvons sans doute nous dispenser de rappeler dans cette assemblée combien les réflexions menées aujourd'hui sur les questions de développement économique sont aiguillonnées par la crise écologique à laquelle nous sommes d'ores et déjà confrontés. Et ce, alors même que nous n'avons jamais fini par ailleurs de traiter des problèmes de types économique, social, sanitaire ou éducatif. Dans l'énoncé de ses objectifs et de ses principes, le SRDE indiquait déjà avec une certaine clairvoyance dans quelle direction nous devons réorienter nos esprits et nos actions pour aborder cette nouvelle phase de notre développement.

Il a été décidé, comme vous l'avez rappelé, de mettre l'homme au cœur de l'économie et d'avancer vers un développement humain durable. Ce qui était demandé à notre mission d'enquête, en toute simplicité, était de répondre à ces questions : que signifie « mettre l'homme au cœur de l'économie » ou « aller vers un développement humain durable » ? Quels sont les objectifs et les finalités que nous devons poursuivre pour ce faire ? Comment la puissance publique doit-elle s'y prendre pour y arriver ?

Bien évidemment, il n'est pas possible de rendre compte en cinq minutes d'une mission aussi immodeste. J'espère toutefois qu'en énonçant brièvement un certain nombre de nos résultats – sous la forme de quatre grandes conclusions – nous pourrions vous mettre en appétit pour consulter de manière plus approfondie ces travaux, même si vous avez émis l'hypothèse, Monsieur le Président, qu'ils ont déjà été lus.

La première conclusion de nos travaux est que si nous voulons continuer à nous enrichir, nous devons réexaminer ce qui fait notre richesse dans son contenu. Il est question de savoir ce que nous devons produire. La réponse n'est pas d'ordre comptable, par le PIB ou d'autres indicateurs. C'est bien le contenu qui est en cause. Nous avons répondu à cette question qu'il s'agit de produire l'ensemble des biens communs auxquels nous sommes collectivement et individuellement attachés, auxquels nous donnons de l'importance.

De ce point de vue, les travaux de la mission ont rappelé que la santé, l'autonomie des personnes, l'égalité entre les hommes et les femmes, la sécurité économique des travailleurs et la préservation de l'environnement ne sont pas des éléments moins importants de notre richesse que le confort matériel, la qualité de l'urbanisme, l'accès aux services publics ou d'autres biens communs comme la solidarité territoriale. Nos vraies richesses sont là. Si nous ne les produisons pas, si nous les négligeons, si nous les détruisons ou sacrifions certaines d'entre elles à d'autres, nous serons tout simplement plus pauvres que l'image que peut en donner, par exemple, le PIB par tête.

À l'inverse, si nous sommes capables de produire ces richesses et de les faire croître, notre richesse s'accroît aussi, même si cela n'est pas pris en compte dans le produit intérieur brut. C'est la raison pour laquelle la mission d'enquête demande à ce que soit accordée toute leur place à d'autres indicateurs de richesse que le produit intérieur brut pour piloter le

développement économique. Ces indicateurs de richesse régionaux sont d'ores et déjà disponibles.

Je poursuis avec la deuxième conclusion de nos travaux. C'est d'ailleurs une conviction qui a été acquise après un travail collectif assez consistant. Pour produire ce spectre étendu de richesses et les faire croître, il faut rompre avec une vision classique – que nous avons tous, personne n'a de leçon à donner à personne – du développement économique. La question ne peut plus être présentée en termes anciens. Produisons le plus de biens particuliers, faisons du PIB et ensuite, nous serons assez riches pour nous payer et distribuer toutes les richesses ou biens communs auxquels nous sommes attachés. Certes, on ne peut jamais se distribuer ce qu'on n'a pas produit mais la mission d'enquête a voulu insister sur un point : cela est vrai autant pour le contenu des richesses que pour leur quantité.

Autrement dit, si nous produisons des maisons mal isolées avec des matériaux polluants, détruisant la santé, dans des zones périphériques, multipliant les déplacements et augmentant les surfaces artificialisées des sols, nous serons assez riches pour nous distribuer des maisons mal isolées, avec des matériaux polluants. Et il sera trop tard pour se distribuer des logements HOE, bien isolés, à énergie positive, etc.

La mission d'enquête invite à rompre avec une certaine pensée dichotomique : le PIB d'un côté et les biens communs de l'autre. L'objectif est très précisément d'intégrer plus largement les richesses auxquelles nous sommes attachés dès la fabrication de nos produits et à l'intérieur même de leur *process*. L'objet est de construire un PIB durable et d'en faire un nouvel argument de notre compétitivité.

Il est peut-être relativement plus facile de parler des objectifs que des moyens de les atteindre. La question qui se pose est : comment tenir cet

objectif ? Quel est le bon opérateur de l'intégration des biens communs dans la valeur ajoutée ? Et surtout, comment mobiliser les acteurs ? Là encore, la mission d'enquête nous indique qu'il faut progresser assez rapidement vers un nouveau modèle d'action.

La troisième conclusion porte précisément sur ce modèle d'action. Pour ce faire, les politiques publiques doivent être progressivement reconfigurées, de manière à encourager en toute occasion la production de ce spectre étendu de richesses. Cela signifie très directement plus de transversalité dans les interventions publiques, l'impulsion de démarches par projet ou par opération de développement, la multiplication des coopérations entre les services, la mobilisation des acteurs et des parties prenantes du développement économique pour coproduire ces actions de manière pertinente et efficace.

Ainsi, le prototype de ce modèle d'action – c'est notre quatrième conclusion – a été décrit à travers ce que nous appelons des opérations de développement. Ces opérations sont des actions collectives qui doivent partir d'enjeux. Ces enjeux peuvent être des menaces ou des opportunités identifiées par les acteurs du développement et les pouvoirs publics. Le but de ces opérations est de répondre à ces menaces ou à ces opportunités en faisant entrer dans leur solution le maximum de biens communs auxquels nous sommes attachés. Mais pas de manière ésotérique, de manière à véritablement concourir à une solution durable de cet enjeu.

Je ne peux pas entrer dans le détail ici mais nous avons travaillé sur un exemple assez pertinent d'opération de développement. Ce type d'opération est déjà mené par le Conseil régional. C'est une politique d'isolation des logements nommée Isolto. À cette occasion, nous avons fait apparaître qu'il est possible de réaliser des économies très intéressantes. En effet, nous pouvons mettre en synergie la résolution des problèmes

environnementaux mais aussi traiter du développement économique, de la création d'emplois, des marchés pour l'artisanat, du crédit bancaire, des économies pour les ménages et bien sûr, c'est l'objectif, de la réduction des gaz à effet de serre. Autrement dit, nous avons essayé de mettre en valeur ce type d'opération – qui rencontre pour l'instant des problèmes, ce n'est pas facile de les conduire à leur terme – pour donner une bonne illustration de ce que nous entendons par « opération de développement ».

Ainsi, pour résumer en quelques mots, si nous voulions suivre les recommandations de la mission d'enquête, les nouveaux mots d'ordre de l'action économique pourraient être les suivants. Concernant les objectifs, viser un PIB durable, un spectre étendu de richesses, l'intégration des biens communs aux produits et aux *process*. Concernant le modèle d'action, viser la transversalité, une démarche par projet, une coproduction avec les parties prenantes et l'usage de ce que nous avons appelé le quatrième facteur, qui est cette pâte collective dont nous avons besoin pour tenir les finalités et mobiliser les ressources inépuisables de la coopération et des meilleures pratiques.

J'insiste sur un dernier point. Nous avons peut-être moins besoin qu'avant – ou pas de la même manière – d'aide directe aux entreprises. Nous avons toujours besoin de ce type d'aides mais nous devons les réarticuler – comme nous l'avons fait au cours d'un travail autour du contrat de développement de la région – avec les autres modalités de l'action de la puissance publique, sur lesquelles nous voulons nous appuyer. Je veux parler des meilleures pratiques et de la re-coordination des agents. Nous devons retrouver une modalité d'actions dans lesquelles opérations collectives et aides aux entreprises s'articulent davantage qu'auparavant, pour trouver de la transversalité et couvrir l'ensemble du spectre de nos richesses. Je vous remercie de votre attention.

M. LE PRESIDENT.- Merci beaucoup. Pour la clarté de notre débat, je propose d'entendre les quatre missions d'enquête successivement car ce sont des interventions courtes. Nous ouvrirons ensuite un débat général où chacun pourra s'exprimer sur tel ou tel aspect de telle ou telle mission d'enquête. Nous écouterons Monsieur COULON, sur le commerce.

M. COULON.- Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs. Personne ne pouvait le prévoir le recul de la fréquentation des grandes surfaces sur les quatre premiers mois de l'année par rapport à l'année passée lorsque nous avons lancé cette mission d'enquête. Voilà qui donne une actualité singulière à nos travaux. Le moins que l'on puisse dire aussi en terme d'actualité, c'est que nous sommes dans une situation assez inédite et plutôt confuse. D'un côté, l'Union européenne nous impose de modifier la réglementation de l'équipement commercial et de passer de l'analyse économique à une analyse de l'aménagement du territoire. D'un autre côté, le gouvernement entend favoriser le développement des *hard discounts* par le biais du relèvement des seuils d'autorisation, espérant ainsi faire baisser les prix sans véritablement se pencher sur les autres conséquences. Enfin, la très grande majorité des élus locaux, notamment dans les zones rurales, entend au contraire maîtriser le développement pour préserver le service de proximité et surtout la dimension sociétale du commerce. De plus, le gouvernement s'est engagé à présenter dans les mois qui viennent un projet de loi qui intégrera la réglementation de l'équipement commercial dans le droit de l'urbanisme, ce qui aura pour effet de renforcer le pouvoir de nos maires.

Tout cela, Mesdames et Messieurs, montre l'urgence de la question à laquelle vous nous avez demandé de réfléchir. Pouvons-nous choisir ensemble et mettre en œuvre le modèle d'équipement commercial que nous voulons pour notre région ? Grâce à cette opportunité d'approche de

l'urbanisme commercial dans une vision d'aménagement du territoire, pouvons-nous ensemble choisir et mettre en œuvre ce modèle d'équipement commercial que nous voulons ?

Pour répondre à cette question, nous avons rassemblé une cinquantaine de personnes représentant à la fois les élus, les techniciens d'urbanisme, les commerçants, les consommateurs, les représentants des salariés. Le constat a été unanime : la réglementation actuelle sur l'autorisation d'exploitation des magasins de plus de 300 m² a conduit à une situation absurde où les efforts de reconquête des centres villes, de sauvegarde du commerce en zone rurale et des quartiers sont continuellement battus en brèche par des décisions d'autorisation d'implantation ou d'extension de grandes surfaces. Décisions qui relèvent de l'opportunisme et, très souvent, ne font pas l'objet de concertation. De plus, elles ne reflètent aucune véritable stratégie sur un territoire ou sur la zone d'influence du projet autorisé. Quand ce n'est pas la Commission nationale qui, de Paris, nous l'impose !

L'immense majorité, pour ne pas dire la *quasi* totalité des membres de la Commission ou des personnes rencontrées, demande que cette situation change. Ils veulent une offre commerciale de proximité attractive, revitalisant nos centres villes, nos quartiers et surtout, nos zones rurales. Ils veulent une politique concertée du développement commercial pour une meilleure maîtrise.

Ils souhaitent que le travail de concertation – que certains ont déjà accompli avec les chambres de commerce et de métiers dans les agglomérations depuis 1991 au travers de chartes d'urbanisme commercial ou en mettant en place des conférences permanentes pour le commerce – ait lieu dès maintenant au niveau régional. Cela afin d'aboutir à une vision régionale, de préserver des équilibres et surtout la capacité de chaque

territoire à trouver sa part de marché et à accroître son potentiel de développement. Tout nous incite actuellement à cette réflexion.

Il faut donc aller vite, en prenant en compte les travaux déjà réalisés au travers des Scot, par exemple, et dans les structures locales de concertation. Il nous a semblé cependant inutile de nous lancer dès à présent dans l'élaboration d'un schéma régional d'équipement commercial. Élaborons plutôt un document d'orientation, véritable plan de développement commercial traduisant une politique régionale d'urbanisme commercial ; donnons plus de moyens aux chartes signées dans les agglomérations et les pays ; laissons fonctionner les Scot, en les enrichissant peut-être sur le thème du commerce ; favorisons la concertation et la cohérence au niveau inter-Scot dans cette approche commerciale ; et explorons toutes les pistes proposées par le SRDE.

Il faut aussi aller très vite parce que les promoteurs n'attendront pas que nous nous mettions d'accord sur un schéma. Nous savons tous par expérience qu'élaborer un schéma exige énormément de temps. C'est pourquoi, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, la Commission vous propose de créer – à l'image de ce qui a déjà réussi dans certaines agglomérations – une conférence permanente régionale du commerce, qui sera un véritable espace d'observation, de concertation, d'échange, d'information mais aussi d'audit et d'accompagnement des territoires. Cette structure pourrait formuler des orientations et émettre des avis sur des dossiers importants auprès des instances amenées à se prononcer dans ce qui devrait se substituer au CDEC actuel.

En effet, la région se doit de jouer un rôle de coordination, d'accompagnement et de conseil auprès des territoires, au travers des travaux de cette structure. Elle s'appuiera sur deux méthodologies précises concernant l'urbanisme commercial et, d'autre part, les actions à mettre en

œuvre qui sont développées dans le document qui vous a été distribué. La maîtrise du développement commercial suppose également que nous ayons un projet commun, que nous vous proposons de traduire dans le plan de développement du commerce. Pour que ce plan réussisse, nous devons le fonder sur une connaissance approfondie des attentes des consommateurs et de leur évolution. Depuis quelque temps, comme je le disais en préambule de mon intervention, nous constatons un manque certain de connaissance du consommateur, tant de la part des acteurs que de la part des décideurs.

C'est pourquoi nous proposons cette démarche, qui se veut particulièrement innovante puisqu'elle n'existe nulle part ailleurs. Elle renforcerait la spécificité marchande de notre région en créant un centre de relation avec le client. Je dis bien un centre de relation « avec » le client. C'est une nuance particulièrement importante. Ce centre serait un lieu d'observation d'analyse, d'échange, d'information, voire de formation, permettant d'interpréter, d'expliquer, d'envisager les évolutions du comportement des consommateurs et des modes de consommation.

Ces informations seraient ensuite diffusées auprès de l'ensemble des acteurs du commerce mais aussi des collectivités, des décideurs, des représentants de consommateurs, des syndicats... afin de nous donner toutes les chances de répondre aux besoins et aux attentes des habitants de notre région et de ses visiteurs. Nous favoriserions ainsi l'évolution et le développement du commerce sous toutes ses formes et sur tous les territoires. Voilà, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, les propositions que nous voulons soumettre à cette assemblée.

M. LE PRESIDENT.- Merci beaucoup. Pierre MOREAU, pour la mission d'enquête sur le BTP et la commande publique.

M. MOREAU.- Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, la mission d'enquête s'est réunie à 10 reprises et nous avons travaillé une journée entière. Cela nous a permis d'avoir un langage partagé entre les différentes parties prenantes de cette mission et le repas du midi est aussi, quelquefois, un moment d'échange intéressant entre les acteurs. Les travaux ont réuni près de 70 personnes : représentants du Comité économique et social régional, chambres consulaires, collectivités territoriales, organisations syndicales, associations de demandeurs d'emploi, services de l'État ou de la Région et, bien entendu, la branche professionnelle. On peut dire qu'un noyau dur d'une vingtaine de personnes a suivi la totalité des travaux, les autres ayant été auditionnées ou ayant participé ponctuellement à des travaux spécifiques.

La mission a permis de mettre en exergue trois points : rappeler les chiffres clés du BTP et de la commande publique, préciser les défis auxquels ces deux secteurs doivent faire face et formaliser des préoccupations. Monsieur le Président, je demanderai à nos collègues de bien vouloir substituer aux pages 107 à 115 le document qui a été remis sur table. Le contenu a simplement été complété et il comprend quelques corrections.

Le premier *slide* qui est projeté actuellement nous rappelle que nous avons 76 500 salariés. Si vous faites l'addition, vous verrez que le compte n'y est pas tout à fait mais il est important de retenir que nous avons 11 400 établissements et que l'artisanat en représente 9 000. En revanche, ce dernier ne représente que 20 700 salariés sur les 76 000. Nous observons effectivement dans le domaine du BTP le poids des grosses entreprises de plus de 10 salariés jusqu'à plus de 20, c'est-à-dire 43 000 et 13 000, soit 56 000 salariés. Ce sont des chiffres intéressants à souligner. D'autre part, près d'un tiers des chefs d'entreprise ont plus de 50 ans. Nous verrons les conséquences de cela par la suite.

D'autre part, la commande publique s'élève à près de trois milliards d'euros. C'est le chiffre qui a été retenu en 2006. Ce sont des intentions d'investissement mais qui sont à peu près confirmées. Précisons également que trois à quatre milliards d'euros seront consacrés à la rénovation urbaine sur la période 2006-2013. La commande publique dans le BTP représente de 36 % à 50 % du chiffre d'affaires. 36 % si nous considérons les seules collectivités locales et 50 % si nous ajoutons les investissements de l'État, des offices HLM et des sociétés d'économie mixte.

Nous pouvons lister les défis à relever : comment faire de la commande publique un levier de développement pour les entreprises ? Comment favoriser le recrutement des personnels ? Comment faire face aux évolutions technologiques et réglementaires ? Comment favoriser la création et la transmission d'entreprises artisanales ?

Nous allons à présent entrer un peu plus dans le détail. Pour faire face à la commande, il existe un levier de développement et deux niveaux. Le premier consiste tout d'abord à présenter aux entreprises – elles ne le découvrent pas à la faveur de la lecture du journal – les projets des collectivités en matière de travaux. Il s'agit donc de faire en sorte de mutualiser. Le Conseil général du Nord-Pas-de-Calais le fait déjà chaque année en présentant l'ensemble des projets routiers et des projets de construction, collèges et autres, dans le département. Nous pourrions étendre ce fonctionnement à l'ensemble des collectivités locales qui annonceraient leur projet annuel. Cela permettrait aux entreprises de planifier, du moins de réfléchir aux projets qui leur semblent intéressants et auxquels elles peuvent contribuer. Connaissant la programmation annuelle, elles peuvent voir ce qui est pour le premier ou le deuxième semestre et répondre intelligemment aux appels d'offres qui seront lancés.

Le second niveau, c'est le lancement du site portail organisé par le Conseil régional de l'ordre des experts comptables, en partenariat avec Oséo. En un clic, une entreprise pourra découvrir l'ensemble des marchés en entrant l'une des professions : gros œuvre, second œuvre... et voir si ces marchés lui sont accessibles. Cela lui évitera la lecture souvent fastidieuse des documents et des publications dans la presse. Car bien souvent, nous le constatons, quand nous demandons à une entreprise pourquoi elle n'a pas répondu à un appel d'offres qui était à sa portée, elle répond qu'elle n'était pas au courant, qu'elle n'avait pas lu... Ce serait donc un moyen efficace d'informer les entreprises.

Je poursuis sur le domaine de la formation. Vous voyez ici ce qui a déjà été fait dans le cadre du Schéma régional des formations, c'est-à-dire la mise en place d'un groupe expert dans le BTP et la signature d'une convention d'objectifs et de moyens entre l'État, la Région et la branche professionnelle. Dans le domaine de l'emploi, l'accent est mis sur l'intégration des clauses d'insertion sociale et professionnelle dans les marchés publics des collectivités territoriales, en précisant que cette clause est obligatoire dans les marchés qui relèvent de l'ANRU. Cela est repris dans la loi de cohésion sociale de janvier 2005. Pour une collectivité, ne pas intégrer cette clause peut aboutir à une annulation de marché. Cela est bien rappelé. Enfin, la démarche emploi formation engagée a été soulignée par la Région dans le cadre de la construction du nouveau siège dans lequel nous sommes aujourd'hui.

Comment faire face aux évolutions technologiques et réglementaires ? Je vais parler ici des pôles d'excellence. Quelques mots, tout d'abord, pour définir un pôle d'excellence. Qu'est-ce que c'est ? C'est la conjugaison, la réunion d'un pôle professionnel – le premier *slide* nous a donné un aperçu de son importance – et d'un pôle de compétences, c'est-à-dire la formation et la recherche. Nous avons vu tout à l'heure, à travers les

différentes interventions dont celle de l'Insee, que nous avons encore un effort important à fournir en matière de recherche dans la région. Ne levons pas le pied dans ce domaine.

Le pôle d'excellence doit également permettre de réunir de la transversalité entre les différentes composantes, aussi bien régionales que territoriales. Nous voulons parler de la formation, des entreprises, des initiatives diverses et variées qui sont prises ici ou là. L'objectif est de les regrouper et d'être efficace.

Nous pouvons souligner également le pôle de recherche et de valorisation ingénierie urbaine et habitat, mis en place autour de la Faculté des sciences appliquées et de l'Institut universitaire de technologie de Béthune. Cela s'est effectué, bien entendu, avec les autres universités de la région Nord-Pas-de-Calais, notamment celles de Lille 1, Lille 2 et Valenciennes. Le travail est également universitaire. Nous pourrions y revenir. Enfin, la labellisation. C'est un pôle d'excellence rural porté par la Communauté de communes de l'Atrébatie, qui se situe dans le Ternois. Il a un projet dans la domotique et l'immotique.

Comment favoriser la transmission ? Le plan régional de développement de l'artisanat comprend non seulement un volet transmission mais aussi un volet création. Nous avons eu l'occasion de voir, tout à l'heure, que le travail remarquable de la Région – nous avons doublé en quelques années le nombre de créations d'entreprises – devait se poursuivre. En effet, nous n'avons pas encore atteint le niveau moyen national.

Concernant la transmission d'entreprise, le groupe de travail a bien noté que les entreprises devaient rester performantes au moment d'être cédées. Ce qui implique que le chef d'entreprise ne doit pas commencer à se dire : « Ce type de marché, de technologie ne m'intéresse pas trop. Je vais le

laisser de côté. » Non. L'entreprise doit rester performante et le repreneur doit être associé bien en amont à sa reprise. Dernier point : les problèmes de fiscalité. Il faudra examiner cela sans ménagement car il y a des freins très importants et un défaut d'information auprès des chefs d'entreprise pour que cela se déroule dans de bonnes conditions.

Passons à présent aux conclusions et préconisations. Mieux mobiliser et développer l'offre de compétences pour répondre aux besoins exprimés par les entreprises. La demande est assez forte. Si nous constatons un besoin et qu'il nous faut un an pour mettre en place une formation, ça ne va pas. Les techniques et les technologies évoluent tellement vite que les entreprises demandent à ce que nous soyons très réactifs. C'est le premier point : la capacité à mettre en place des formations dans des délais très brefs. Second point : la formation des formateurs. En effet, les formateurs doivent être compétents pour assurer ces formations.

Deuxièmement : approfondir les pistes de travail, mettre en place un outil d'observation et d'anticipation. Les normes évoluent. Il est question de 50 kWh par m² et par an. Demain, d'autres normes vont arriver. Nous devons alors faire un bilan énergétique des matériaux employés sur une construction. Par conséquent, il faut que les entreprises soient en capacité d'intégrer ces nouvelles données écologiques dans leurs projets.

Pour ce qui est de promouvoir l'emploi dans les marchés publics, n'oublions pas les nouvelles pratiques, les partenariats public/privé. Comment s'effectue la maintenance de ces équipements ?

J'enchaîne avec la clause d'insertion au niveau des Plie. Il y a une forte demande, notamment de la part des entreprises artisanales, pour qu'un maître d'ouvrage n'exige pas que les personnes sur un chantier soient de sa commune ou de son département. Il doit y avoir un suivi. La même personne

doit pouvoir travailler sur un chantier puis poursuivre son cursus d'intégration sociale et professionnelle dans une autre ville. Et ce jusqu'à ce que, ayant acquis toutes les compétences, elle puisse être recrutée par l'entreprise.

Il y a encore tout le domaine de la recherche, avec la mise en œuvre des éco-matériaux et la question des agréments qui seront donnés pour leur utilisation. Je pense notamment à la responsabilité décennale des maîtres d'œuvre. Il faut que ces matériaux soient agréés, sinon nous risquons des déconvenues avec les assurances.

Enfin, il faut structurer la mise en œuvre d'une stratégie régionale. Cela repose sur le pôle d'excellence du BTP. Il est implanté sur le territoire d'Artois Comm mais il va de soi qu'il concerne l'ensemble de la région. La gouvernance est à mettre en place. Nous travaillons actuellement à l'identification des acteurs de la filière, la configuration et la structuration du pôle, le recensement des initiatives et des projets émergents. Très concrètement, la mission d'enquête sera l'une des composantes de ce pôle d'excellence du BTP en région Nord-Pas-de-Calais.

M. LE PRESIDENT.- Merci beaucoup pour cette contribution extrêmement concrète, utile, et sur laquelle nous reviendrons dans quelques instants.

Je dirai quelques mots sur la mission d'enquête sécurité emploi formation en lieu et place d'Éric RENAUD. Comme je l'ai indiqué, il a quitté la Région pour prendre ses nouvelles fonctions après sa brillante élection aux élections cantonales. Je ne serai qu'un porte-parole ce matin. J'ai assumé la dernière réunion de la première phase de la mission d'enquête sécurité emploi formation il y a quelques jours, afin de terminer cette première partie et d'en rendre compte dans le rapport présenté à l'ensemble de la plénière du SRDE. Cette mission d'enquête ayant le même chemin que toutes les autres. Je veux

saluer le brillant et très important travail qu'a mené Eric sur cette question, dont l'importance stratégique est tout à fait évidente.

Cette mission s'est déroulée entre mars 2007 et juin 2008, avec six réunions appuyées par le cabinet consultant AMNYOS, qui a assuré l'assistance à maîtrise d'ouvrage, tout comme il y avait eu une assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de chacune des missions. Étaient invités à participer les membres du SRDE, du Comité plénier, du Comité de coordination régional de l'emploi et de la formation professionnelle. Environ 120 personnes se sont inscrites dans cette mission d'enquête et il n'y a pas eu moins de 40 participants à chaque réunion, c'est dire la mobilisation de tous sur cette question.

L'attente était triple. Premièrement, produire une vision partagée sur la sécurité emploi formation. Souvenez-vous de cette mission d'enquête dans cette instance. Au moins un consensus réunissait tout le monde : il faut aller dans cette voie. De droite à gauche en passant par le centre et par l'ensemble des coordinations entrepreneuriales et syndicales, nous étions tous d'accord. Mais au-delà des mots, nous ne sommes pas forcément d'accord sur le contenu. La mission d'enquête avait pour objectif de se poser ce type de questions et de produire une vision partagée de la sécurité emploi formation.

Recenser les travaux, dispositifs et initiatives existant en région et auditionner les acteurs, c'est faire du *benchmarking* intelligent, à la recherche des bonnes pratiques qui permettent d'éclairer notre débat collectif et de formuler des préconisations concernant une éventuelle expérimentation régionale. C'était hypothétique, à l'époque

La phase 1 est terminée. Elle s'inscrit dans un mouvement national, auquel Madame BALMES a fait allusion, qui existe bel et bien mais qui n'est pas stabilisé, qui n'est pas définitif. Il passe par l'ANPE et les Assedic, l'accord

national interprofessionnel sur la modernisation du marché du travail, la réorganisation de l'État, des concentrés, etc. Tout cela est un grand mouvement, qui n'est pas indépendant du débat que nous avons dans cette mission d'enquête mais qui fait partie du contexte.

Puisque vous avez eu les documents et que vous les avez lus, vous devez déjà avoir une opinion. Je serai donc rapide. Nous tirons de cette mission d'enquête trois grands enseignements. Premièrement, il convient de mener des actions systématiques de repérage, d'évaluation et de mise en cohérence des outils d'intervention publique en faveur de la sécurité emploi formation. Il faut que les publics se parlent pour faire converger leurs points de vue et mener une réflexion commune.

Deuxièmement, le lancement d'un appel à projets en direction des organisations syndicales et patronales afin de favoriser les initiatives innovantes de dialogue social concourant à sécuriser les transitions professionnelles. Troisièmement, la mise en place d'une expérimentation territoriale visant l'accompagnement et l'anticipation des mutations économiques sur les territoires et / ou les filières identifiées.

Voilà en résumé les trois grandes attentes et les trois grandes conclusions de cette mission d'enquête : repérer les initiatives et coordonner l'action publique ; favoriser un appel en direction des partenaires sociaux à la recherche d'initiatives innovantes de dialogue social, de nature à contribuer à la sécurisation des parcours ; une expérimentation en devenir qui appelle, je l'imagine, à la négociation. Voilà un très bref résumé. Vous retrouverez dans ces documents l'essentiel du contenu de cette mission d'enquête, qui est importante et qui est probablement l'un des éléments de notre futur immédiat.

À présent, je vous donne la parole sur ces quatre missions d'enquête. Je précise que nous n'avons pas à les approuver ou à les désapprouver. Je ne

les soumetts donc pas au débat pour un vote. Ces missions d'enquête sont une donnée qui s'impose à tout le monde. Leurs conclusions s'imposent, d'un point de vue informatif, à tous. Elles sont livrées de manière publique. Nous aurons ensuite à nous en saisir, selon la responsabilité qui est la nôtre pour telle ou telle d'entre elles. Concernant la région, je vous ai indiqué le cheminement qu'elles auraient. Je laisse la parole à ceux qui le souhaitent.

M. PERRAULT.- Je voudrais simplement exprimer ma satisfaction d'avoir participé, moi ou des représentants de mon organisation, aux différentes missions d'enquête. Surtout à celles sur la sécurité emploi formation et sur la finalité de l'intervention publique dans le domaine de l'économie.

J'ai une question sur la première, tout en étant d'accord avec ce qui a été présenté et avec les options qui ont été rappelées. Comment vérifier aujourd'hui la mise en place des outils de développement économique autour de ce que la mission d'enquête a appelé les biens communs ? Cette notion est très pertinente. Nous pouvons mettre les biens communs au service de l'action du Schéma régional de développement économique. Nous n'avons pas assez de temps devant nous mais il aurait été intéressant de faire un exercice sur ce qui nous est proposé en matière d'avis ou de bilan.

Si nous mettions en face l'ensemble des biens communs qui sont proposés, cela correspondrait-il à une intervention ambitieuse du SRDE ? Dans le cadre de la mission d'enquête sécurité emploi formation, vous avez évoqué l'importance du dialogue social. Il faudrait regarder, pour chaque intervention, si nous sommes pertinents, si nous avons avancé quant à la mise en œuvre d'un dialogue social efficace dans cette région à la suite des mutations. Certes, nous avons une habitude de dialogue mais il est surtout question d'anticiper les mutations. Comment prenons-nous en compte les biens communs dans le cadre de l'attribution de l'argent public et du

développement économique ? Ce ne doit pas être facile. Comment allons-nous nous y prendre ? On me questionne souvent sur ce point.

Deuxième élément concernant la mission d'enquête emploi formation ou sécurisation des parcours professionnels, ainsi que nous avons l'habitude de l'appeler à la CFDT. Là encore, j'ai la même interrogation depuis le début de cette séance : comment rendre cohérent l'ensemble des politiques mises en place, décidées au niveau national ou au niveau des intervenants, que ce soit la Région, l'État, les partenaires sociaux ? Des négociations vont s'ouvrir grâce à l'accord, qui est transformé par une loi de modernisation du marché du travail autour de la Gpec, de l'assurance chômage, de la formation professionnelle.

Nous sommes d'accord avec les préconisations proposées mais comment s'organiser, dans le cadre de cette mission d'enquête, pour que les acteurs s'y retrouvent ? Et qu'ils ne s'y retrouvent pas parce que ça leur fait plaisir mais parce qu'ils ont une responsabilité ! Cela afin d'être efficace pour les salariés de cette région. Nous devons peut-être nous repositionner sur la façon de conduire cette mission d'enquête.

Je terminerai sur un dernier point. Nous, les partenaires sociaux, les entreprises et les organisations syndicales avons un rôle à jouer. Nous souhaitons prendre totalement en charge nos responsabilités dans le cadre des pilotages et des actions expérimentales, en les liant à ce que nous permettent les interventions et les décisions nationales. Il est important de faire le lien pour que cela fonctionne bien à l'échelle territoriale. Merci.

M. LE PRESIDENT.- Je laisse la parole à Monsieur PASCAL puis à Madame MERCHEZ.

M. PASCAL.- Je vous remercie. Je voulais saluer le travail effectué par la région et l'ensemble des partenaires sur ces quatre missions d'enquête,

auxquelles l'État a aussi été largement associé. Je vais partager avec vous deux commentaires, puisqu'il n'y a pas de décision à prendre en perspective. Le premier porte sur le bâtiment et les travaux publics, l'un des secteurs visés dans l'ensemble des discussions qui ont eu lieu sur le Grenelle de l'environnement. Je reviendrai plus tard sur ce que sont, de mon point de vue, les enjeux.

Vous avez fort justement évoqué le projet de faciliter l'accès des PME à la commande publique en citant les partenaires. L'État s'est largement impliqué dans ce projet au travers de la trésorerie générale, de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes et de la Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement.

La deuxième mission sur laquelle je voudrais faire un commentaire est la mission finalité de l'action économique. L'un des intervenants l'a d'ailleurs rebaptisée « finalité de l'action publique en matière d'action économique », tant la transversalité de cette mission ressort. Nous voyons bien que le champ de cette réflexion dépasse l'action économique pour finalement irriguer l'action publique en général.

J'ai lu le rapport avec beaucoup d'intérêt. Il est vrai qu'il y a une continuité entre les actions économiques et les outils économiques et réglementaires. Il est mentionné que les collectivités dans leur ensemble n'ont pas d'outil réglementaire. Mais elles disposent d'outils importants dans le domaine de l'environnement, des déchets et de l'eau, que ce soit les conseils généraux ou le Conseil régional. Je pense notamment au plan régional pour la qualité de l'air ou l'élimination des déchets industriels. Le projet de loi du Grenelle pourrait conférer d'autres pouvoirs aux collectivités locales dans tous les domaines, en particulier pour la lutte contre le changement climatique.

Les moyens financiers pour le développement durable et la protection de l'environnement existent dans la région. Ils ont été mis en place entre l'État et le Conseil régional. Nous sommes la première Région de France, et peut-être encore aujourd'hui la seule, à passer au crible les critères du développement durable. Dans le cadre du contrat de projet État / Région et dans le cadre des fonds européens, j'espère que les moyens financiers et les projets seront nombreux.

Ce que vous dites dans le cadre de cette mission rejoint ce que les acteurs, le Club des cinq du Grenelle, ont affirmé. À savoir : le développement autrement, c'est possible. C'est-à-dire sans prédation des ressources naturelles, sans pollution et en créant des richesses. Comme vous le dites, les indicateurs du PIB sont aujourd'hui probablement légèrement insuffisants pour mesurer tout cela. Si je regarde un indicateur, un chiffre donné dans les conclusions du Grenelle, voilà la priorité numéro 1 : bâtiment et développement durable. Autrement dit, réduction des consommations d'énergie des bâtiments.

Le domaine du BTP comprend 100 000 emplois. La région est en pointe. L'étude technologique a montré que le bâtiment et le développement durable figuraient parmi nos sujets d'excellence. Cela représente 100 000 emplois ! Aujourd'hui, les acteurs n'existent pas. L'enjeu de la formation est primordial. Nous devons faire en sorte que l'offre rejoigne une demande potentielle. J'ai envie d'encourager la Région à saisir cette balle au bond.

M. LE PRESIDENT.- Merci beaucoup.

Mme MERCHEZ.- La qualité de chacune des enquêtes nous a démontré que nous cherchons vraiment au travers du SRDE à avoir une région où la qualité de vie et le respect de l'environnement soient le droit de chacun.

La mission d'enquête sur le pôle d'excellence bâtiment nous prouve à quel point le lien entre le SRDE et le Schéma régional de développement de la formation doit être fort. Effectivement, si nous voulons que notre région parvienne à l'excellence, une montée en compétences et en qualifications s'impose. Nous avons besoin de chercheurs de haut niveau et d'entrepreneurs de qualité. Nous devons donc conforter voire amplifier les efforts de nos universités et de nos grandes écoles. Suivre et soutenir le PRES nous apparaît essentiel. Nous ne pouvons que souhaiter la prise en compte par l'État du campus grand Lille, sans négliger pour autant nos autres établissements d'enseignement supérieur.

Nous ne pouvons pour autant négliger la lutte contre l'illettrisme car le manque de savoirs de base est sans doute l'une des causes de l'inadéquation entre offre et demande d'emploi. Le Schéma régional de développement des formations s'est préoccupé à juste titre des besoins de formations tant initiales que continues, tant humaines que citoyennes ou professionnelles, traitant des besoins transversaux et s'appuyant sur des groupes experts professionnels, ouvrant par là même des pistes possibles au SRDE.

De même, le groupe sécurisation des parcours peut utilement compléter le SRDF. Une des chances que nous avons est le travail que nous menons en commun, État, Région, partenaires sociaux. Faisons en sorte de poursuivre, voire d'amplifier, ces collaborations. Il faut lutter contre le chômage, non seulement par une formation de qualité mais aussi par une meilleure orientation, appuyée sur une meilleure connaissance de la réalité des métiers. C'est sans doute un des axes communs au SRDE et au SRDF.

Dans ce domaine plus qu'ailleurs, il faut agir certes de manière curative mais avant tout anticiper. C'est ce que nous faisons en tant que partenaires sociaux dans le cadre du Fongecif et, plus largement, de COPACIF

mais aussi de OPCA, avec le congé individuel de formation, la validation des acquis, le bilan de compétences mais aussi nos plans de formation, nos initiatives prises en compte au niveau national et, souvent, européen.

M. LE PRESIDENT.- Merci de conclure.

Mme MERCHEZ.- Je vais conclure. Je trouve qu'il est important de souligner à quel point les partenaires sociaux s'investissent dans le domaine de la formation et, au-delà, dans le domaine économique.

Sans doute, en tant que partenaires sociaux, nous devons davantage faire connaître nos actions. Fortement attachés au transfrontalier, je soulignerai également l'intérêt des échanges qu'en tant que partenaires sociaux, nous menons dans le cadre du dialogue social, pour une meilleure prise en compte de l'économie et de l'humain. Je citerai à cet égard l'étude faite sur la validation des acquis dans les régions Nord-Pas-de-Calais, Flandre occidentale et Wallonie. Merci beaucoup.

M. LE PRESIDENT.- Merci à vous. Nous avons encore cinq interventions sur ce point. Je demande à ce qu'elles soient brèves pour que nous puissions aborder l'ensemble des questions. Nous allons vers l'économie sociale et solidaire, qui est un élément structurant de notre débat.

M. WALLYN.- Je vais être très rapide. Je commencerai par quelques petites remarques, notamment concernant la mission sur la finalité de l'intervention publique dans l'économie. Les travaux réalisés par cette mission sont denses, la littérature produite de qualité et les constats pertinents. Malheureusement, cette mission souffre d'une crise de perspective et d'efficacité opérationnelle.

Nous avons proposé au cours de nos différents débats l'éventuelle création d'une agence de notation sociale afin d'avoir une lisibilité sur les stratégies mises en œuvre par les décideurs économiques. Le but était aussi

de valoriser les bonnes pratiques de nos entreprises régionales. Cette instance pourrait d'ailleurs élaborer son activité à partir des biens communs définis par cette mission.

Un deuxième point concernant la mission BTP et commande publique. La problématique de cette mission relève en grande partie d'une question de pénurie de main-d'œuvre qui touche cette branche professionnelle. Par conséquent, sensibiliser et informer les publics sur les possibilités d'accéder à des emplois dans ce domaine d'activité semble être une nécessité. Les formations existent mais les publics restent rétifs à ces métiers pénibles.

Aujourd'hui, nous payons les conséquences d'avoir sciemment dévalorisé ces filières sous prétexte que l'emploi était devenu immatériel et qu'il ne fallait plus agir sur la matière. Certes, les orientations préconisées sont pleines de bonnes intentions mais seront-elles suffisantes pour répondre à la problématique posée ? Monsieur le Président, je vous suggère d'être à votre tour aussi raisonnable que mon ami le Président BRUNEEL et de prendre en considération ces remarques.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. Je passe la parole à Monsieur DETREZ.

M. DETREZ.- Je signalerai tout d'abord la pertinence des quatre missions d'enquête ainsi que leur complémentarité. Cela vient d'être évoqué. Si nous regardons les missions commerce et BTP, nous voyons que ce sont des zones où les salariés sont sujets à une pénibilité ou à grande précarité. La complémentarité avec le sujet traité dans la sécurisation des parcours professionnels ou sur les finalités de l'intervention économique situe bien ces enjeux.

Les quatre missions d'enquête ont rendu leurs travaux. Ces travaux sont accessibles au grand public. C'est bien mais je souhaite surtout qu'il y ait

des suites concrètes. Dans ce cadre, la CGT a signalé ses disponibilités pour des expérimentations. Puisqu'il revient à l'assemblée régionale de définir les orientations, nous souhaitons vraiment qu'elle impulse la suite, pour un véritable progrès social dont bénéficieront les salariés de notre région.

M. LE PRESIDENT.- Madame THOMAS, pour AC.

Mme THOMAS.- Les différentes missions d'enquête auxquelles certains d'entre nous ont participé ont suscité des débats, des questionnements et des propositions. Nous vous en livrons deux ce matin. La première concerne l'offre et la demande d'emploi. Alors même que nous sommes confrontés, au plan national, à une nouvelle loi concernant le chômage et l'offre raisonnable d'emploi ; que nous sommes confrontés à la fusion ANPE / Assedic, nous demandons au Conseil régional de faciliter la rencontre entre les représentants d'employeurs, les représentants syndicaux, les associations de demandeurs d'emploi et d'insertion, les centres de formation, la Direction régionale du travail et de l'emploi et les différentes chambres. Cela afin de favoriser l'accès à l'emploi dans notre région.

Les employeurs ont des besoins parfois non satisfaits et en face d'eux, il y a des demandeurs d'emploi avec des savoir-faire et des qualifications. La synergie des besoins, la rencontre entre l'offre et la demande, pourrait permettre une meilleure connaissance des besoins et des désirs de chacun. Un salarié, surtout qualifié, n'aime pas un travail non choisi et qu'il réalise uniquement pour des raisons alimentaires. Un employeur a besoin de salariés qui aiment leur travail, le réalisent bien et se sentent bien dans l'entreprise. Cela nécessite une connaissance et une reconnaissance mutuelle.

Pour nous, c'est une des manières de développer de l'activité dans notre région et de créer de l'emploi durable. Cela permettrait aussi de

percevoir les besoins de nos différents territoires. Avec la synergie des besoins, il faut développer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

La qualification des uns, c'est-à-dire les salariés et les chômeurs, peut concourir au développement des orientations des autres, c'est-à-dire les entreprises, et cela dans le respect de chacun et le respect des critères de la grille des biens communs travaillée par l'une des commissions.

La deuxième proposition porte sur la construction écologique. Actuellement, dans notre région, la construction écologique n'en est qu'à ses débuts et il n'y a pas réellement de formation dans ce secteur, excepté quelques associations qui organisent des petits modules et quelques artisans qui forment sur place.

Dans le domaine de l'éco-construction, la France a 20 ans de retard sur certains pays d'Europe comme l'Allemagne, le Danemark, la Hollande, la Suède ou la Suisse. Le Conseil régional, avec le SRDE, pourrait-il favoriser le développement de ce secteur, et cela en créant un centre de formation et de ressources pour la construction écologique dans la région ? Cela pourrait aller du CAP au BTS, jusqu'à l'ingénierie.

Dans un premier temps, il faudrait mettre en synergie les savoirs et les savoir-faire dans ce domaine, ce qui existe déjà dans la région. Quels sont les lycées ou universités concernés ? Faire connaître l'existant et donc des propositions de stages ou de modules. Dans le domaine de la formation en BTP, une convention d'objectifs et de moyens a été signée avec le Conseil régional et cette demande pourrait y être incluse.

Faire connaître l'existant dans la filière bois et les nouveaux matériaux écologiques créés dans notre région. Le centre de formation pourrait être d'abord un lieu d'information et de recherche sur les nouvelles

technologies dans ce domaine, pour faire connaître les nouveaux modes de construction en rapport avec l'éco-construction.

Favoriser cette information auprès des jeunes, des demandeurs d'emploi, des étudiants, des demandeurs de longue durée mais aussi auprès de ceux qui sont en formation BTP et génie civil afin de développer les nouveaux apprentissages dans la filière écologique.

Développer la formation et l'information auprès du public permettrait à un tel centre de faire découvrir de nouveaux savoirs, de nouveaux apprentissages, soit en montrant des réalisations, soit en montrant ce qui a été réalisé dans certaines villes, en France et à l'étranger. Afin de favoriser l'auto-construction de son propre logement écologique ou maison passive, le centre de construction écologique pourrait accueillir prioritairement les jeunes sans formation, les chômeurs et adultes en difficulté d'insertion.

Dans un deuxième temps, le centre pourrait aider les collectivités territoriales par son savoir-faire à rénover des quartiers qui, à leur tour, pourraient développer l'emploi et l'insertion des plus éloignés de l'emploi en créant de l'activité de rénovation, voire de construction.

M. LE PRESIDENT.- Merci beaucoup.

M. GRISET.- Je vous assure qu'il n'y a pas eu connivence. J'aimerais répondre à l'interrogation de Madame THOMAS et préciser que l'artisanat a – sur le Douaisis – un accord de principe dans le cadre du contrat d'objectifs et de moyens pour construire un centre de formation. Nous avons souhaité – j'attends la réponse du Conseil régional – que ce centre soit axé sur le bâtiment, les économies et le développement durable, l'éco-construction. Si jamais la Région peut, dans un délai rapide, nous donner un accord de principe sur les sections et sur les thèmes, nous pourrions répondre à cette demande. D'autant plus que notre secteur a un besoin considérable en

main-d'œuvre qualifiée dans le bâtiment. Cela a été dit à plusieurs reprises mais, aujourd'hui, l'état de la situation est tel que nous nous inquiétons de savoir si nous pourrions répondre aux besoins des collectivités ou des particuliers. À côté de ce centre de formation, je souhaite une action concertée entre les conseils généraux et le Conseil régional pour mettre en œuvre une formation spécifique destinée aux demandeurs d'emploi pour ces métiers qui ouvrent des possibilités.

J'en viens au portail. En ce qui concerne les appels d'offres, nous y sommes naturellement favorables. Je souhaiterais même que nous réfléchissions pour voir de quelle manière les intéressés pourraient y répondre par l'intermédiaire du portail et non pas seulement se contenter de communiquer l'information. Ce serait bien qu'ils puissent s'inscrire pour répondre. Nous gagnerions du temps.

Je poursuis sur l'enquête commerce, dont j'aurais préféré qu'elle s'intitule « activité de proximité » pour ne pas la localiser uniquement sur le commerce. Il faut prendre en compte les nouveaux textes qui viennent d'être votés à l'Assemblée nationale et qui vont être sûrement confirmés au Sénat. Nous ne devons pas trop rêver quant aux limitations que nous pourrions imposer dans les décisions. En revanche, il serait bon de regarder comment répondre à un terme que j'ai bien aimé dans l'intervention publique sur le domaine de l'économie : les pôles d'« externalité », c'est-à-dire tous les éléments extérieurs qui viennent améliorer ou pas une activité de proximité. Je pense que nous avons là quelque chose de positif à accomplir pour l'équilibre des territoires, entre la grande distribution et toutes les activités de proximité que nous pouvons développer.

M. LE PRESIDENT.- Merci beaucoup.

Mme CAU.- Merci. Je voudrais intervenir rapidement sur deux des missions d'enquête auxquelles j'ai participé. Tout d'abord, celle qui porte sur les finalités de l'intervention publique en matière d'économie. Je voudrais dire combien elle est fondatrice dans la mesure où ce qui nous est proposé est une réingénierie complète de notre façon de faire, notamment à la Région. Mais cela pourrait aussi bien s'appliquer à d'autres domaines de l'action publique en général.

Cela veut probablement dire moins de critères coupe-rets, moins de guichets mais peut-être plus d'enjeux de développement identifiés, auxquels il faudra répondre avec les parties prenantes. Tout cela en intégrant la notion de biens communs, nous en avons parlé. Au-delà de la richesse produite, des valeurs sont liées au capital humain ou aux ressources environnementales. Au sein du SRDE, pour l'action publique en économie, nous avons dit qu'elles étaient orientées vers l'homme mais ces valeurs ne sont pas totalement étrangères aux entreprises. D'ailleurs, les plus performantes sont souvent celles qui intègrent déjà une forte préoccupation en termes de RSE, de responsabilité sociale et environnementale.

Parfois, nous avons tout pour réussir et nous n'y arrivons pas. Nous avons vu le cas d'Isolto et nous constatons un grand besoin de re-coordination des acteurs. Je pense que nous arriverons à transformer la façon dont nous utilisons l'économie dans les aides publiques non pas seulement au profit des meilleurs de la classe mais bien pour des démarches de progrès, en recherchant davantage de valeur ajoutée et des retombées d'impacts croisés positives.

Pour la mission d'enquête sur le BTP, je dois avouer que si elle a été très intéressante, j'ai été souvent frustrée, au cours des travaux, par le sentiment que nous n'étions pas suffisamment à fond dans les enjeux. Nombre des dernières interventions que je partage l'ont rappelé, en lien avec

la mutation formidable à laquelle est confronté le BTP. Nous avons un potentiel de développement exceptionnel, lié aux nouveaux modes de construction, qui interrogent l'efficacité énergétique – comme la maison passive – et l'utilisation des éco-matériaux.

Aujourd'hui encore, nous sommes trop souvent confrontés à des archaïsmes, à des retards. Cela a été dit par Madame THOMAS et Monsieur GRISET au sujet de la formation et de la mobilisation insuffisante des entreprises et des artisans. Nous ne sommes pas capables de les trouver ou de produire chez nous ces éco-matériaux. Les appels d'offres à ce sujet sont encore infructueux. C'est compliqué. Nous ne produisons pas d'éco-matériaux. La commande publique pourrait être un levier anticipateur dans ces cas-là.

Pour conclure, quatre pôles vont servir d'appui à cette dimension. J'ajoute l'organisme qu'est le centre de développement des éco-entreprises. Il faudra être extrêmement vigilant à une forte coordination pour que ces quatre pôles soient productifs pour la région. Vous avez parlé, Monsieur PASCAL, de Grenelle de l'environnement et de ses implications sur la construction. C'est un enjeu majeur. Dans notre région, nous avons investi des millions sur les programmes de renouvellement urbain. Or, je crains malheureusement, que nous construisions à l'avenir des maisons du XXe siècle pour les 2/3 et seulement 1/3 de maisons du XXIe siècle.

M. LE PRESIDENT.- Ce sera la dernière intervention. Léonce-Michel DEPPEZ.

M. DEPPEZ.- Je ferai un commentaire sur le rapport de la mission d'enquête concernant la finalité de l'intervention publique. Je vais tenter d'être très bref. Je reviens sur la notion de biens communs. Bien sûr, nous, les entreprises – je parle sous le contrôle de Monsieur le représentant de

l'organisation patronale – contribuons à la production de biens communs. Pour moi, ce sont les biens communs de la région. Les entrepreneurs placent l'homme au centre du débat et de l'entreprise. S'il n'y a pas d'homme, il n'y a pas d'entreprise ! Nous sommes tous des hommes et donc tous responsables de l'avenir de notre région et de la planète. Il n'y a absolument pas d'incompatibilité entre croissance économique et développement durable. Au contraire, le développement durable est une source importante de croissance économique. C'est un premier argument que je voulais donner.

Bien sûr, la transversalité est indispensable dans la réflexion. Pour preuve, le SRDE est une réflexion transversale. Mais il ne faudrait pas que cela tourne à l'angélisme transversal pour aboutir à un enfer administratif qui bride la croissance. Il faut garder à l'esprit une certaine efficacité dans l'acte de décision de la politique de développement économique. Enfin, je ne voudrais pas non plus qu'on se serve de ces biens communs pour échapper à une évaluation des politiques économiques sur des critères objectifs.

M. LE PRESIDENT.- Merci beaucoup. Le débat est très intéressant. Je rappelle qu'il est non conclusif. J'aurai l'occasion de partager avec vous mon point de vue en qualité de Vice-président de l'action économique à d'autres moments. Je précise simplement que je serai très vigilant.

Oui, je vous laisse la parole une minute mais je dois mener le débat à son terme.

M. ZEMMOURI.- En ce qui concerne l'action publique dans l'économie, à mon avis, il manque quelque chose qui existe au niveau de l'État : le Commissariat au plan. La vision des grands entrepreneurs sur ce qui se passe dans le monde nous amène une vision stratégique. Ne pourrions-nous pas nous doter d'une vision de l'avenir pour orienter l'action publique ?

M. LE PRESIDENT.- Merci.

En un mot, je serai très vigilant sur le contrat de développement. N'entraînons pas trop de complexités. Nous prendrons en considération les conclusions de l'enquête, qui me paraît importante et qui intègre des éléments fondamentaux. Toutefois, il faudra veiller à ce que ce soit d'un maniement simple. Je l'ai déjà dit lors du débriefing avec Jean-François CARON.

Cinq points d'accord très forts se dégagent : communiquer sur les objectifs, sensibiliser les acteurs économiques, renforcer les pôles de consultants, tendre vers une augmentation des aides à la conduite de projets et mettre en place des critères de biens communs pour suivre *a posteriori* les réalisations au sein des contrats de développement. Je pense qu'il y a des accords forts sur ces points et que nous allons avancer.

Je pense aussi que la production de biens communs n'est pas dissociable de la croissance de la valeur ajoutée par habitant. C'est un élément essentiel de la progression de notre territoire. De plus, l'intégration du bien commun au cœur de la production de valeur ajoutée est à l'évidence source d'innovation et de productivité dans les entreprises et les territoires. Cette intégration des biens communs dans la chaîne des valeurs doit être compatible avec les contraintes de l'avantage compétitif. C'est un enrichissement qui doit qualifier l'action économique par le haut et c'est dans cet esprit, me semble-t-il, qu'il faut travailler. Le débat ne fait que commencer. Voilà pour les missions d'enquête.

Je lance aux membres du SRDE un appel à réflexion. Ceux qui souhaitent suggérer des projets de missions d'enquête peuvent le faire. Nous finissons les quatre premières et nous allons peut-être en engager deux autres. Je mets au débat – je dis bien : au débat – deux projets de missions d'enquête. L'une sur la mise en synergie des outils financiers au service de l'économie disponibles sur le territoire – je vois quelqu'un dans la salle qui

pourrait tout à fait en assurer la présidence. L'autre sur l'énergie, notamment l'impact des problèmes d'énergie sur l'économie régionale. Je propose cela simplement pour intéresser les participants. Ce n'est que le lancement d'une discussion, un appel à projets sur la manière d'enclencher un processus collectif de réflexion.

Dans plusieurs domaines très stratégiques et fondamentaux, nous disposons de références, de travaux intéressants pour fonder l'action publique, poursuivre notre chemin, voire engager les négociations sur un certain nombre de sujets. Chacun sait qu'en matière de sécurité emploi formation professionnelle, le Conseil régional va engager un processus de négociation sur la continuité des parcours professionnels. Des expérimentations grandeur nature sont prévues dans le Nord-Pas-de-Calais, ce qui passe par de multiples négociations. Il est clair que nous sommes maintenant prêts pour cela. La formation au service du mouvement économique par la sécurisation du parcours des personnes est un vaste débat, qui fera l'objet d'un ordre du jour futur.

Avant d'aborder l'économie sociale et solidaire, quelques mots pour valider auprès de vous les deux PLDE qui se trouvent dans vos dossiers. Je laisse la parole à Monsieur WACHEUX pour Artois Comm et à Monsieur CHIQUET pour Saint-Omer. Vous disposez des documents, nous entrons dans le débat. Ces quelques minutes serviront à bien fixer les choses, à montrer que nous sommes entrés dans le jeu. Nous les prendrons en *reporting* dans les prochaines réunions.

M. WACHEUX.- Merci, Monsieur le Président. Vous savez la pression qu'on ressent et la responsabilité qu'on endosse quand on est invité à prendre la parole à midi passé ! Je voulais me montrer rassurant en disant que j'avais bien intégré cet élément-là.

Lors de la Conférence permanente du 5 décembre dernier, j'avais présenté le PLDE d'Artois Comm-Béthune-Bruay et les priorités du plan d'action, les attentes et les propositions en matière de co-gouvernance et de co-responsabilité. J'insisterai donc sur l'importance, à mes yeux, des relations entre régions et collectivités locales, tant au plan politique qu'entre les services.

Les objectifs rappelés ici ne sont qu'un élément général global et, présentés ainsi, cela semble relativement banal. Je voudrais souligner que nous n'avons pas souhaité mettre dans notre PLDE le tout-venant de l'action déjà entreprise. Nous nous sommes attachés, conformément à la commande régionale, à y inscrire des éléments innovants, apportant une valeur ajoutée.

Aujourd'hui, je vais intervenir sur seulement deux axes, deux des composantes stratégiques du PLDE d'Artois Comm. Je commencerai par les pôles d'excellence plasturgie et BTP, qui nous ont été confiés en tant que territoire pilote. Je ferai ensuite une rapide intervention sur l'économie sociale et solidaire, dont j'ai compris qu'elle pourrait être une transition avec le sujet suivant.

Sur les pôles d'excellence et, plus particulièrement, sur celui de la plasturgie. Cette mission nous a été confiée à la suite de l'investissement considérable dont nous faisons preuve depuis une dizaine d'années avec le développement de la filière, la création d'une association – l'Apaf, Action plasturgie Artois Flandres – la structuration d'une offre de formations initiales, continues et universitaires et avec le développement de centres de transfert technologique. D'une certaine façon, c'est une reconnaissance de notre capacité à faire vivre des partenariats et, je le dis aussi, à animer un réseau d'industriels régional au travers de l'Apaf.

Sur le pôle d'excellence BTP, Pierre MOREAU est intervenu tout à l'heure pour dire que nous travaillons à l'identification des acteurs, à la clarification, à la formulation des problématiques, au recensement d'initiatives et de projets. Tout cela s'appuie sur les travaux de la mission BTP et commande publique. Je n'y reviens pas, Pierre MOREAU l'a présenté.

Au-delà de quelques informations qui peuvent être complétées par des éléments du dossier, je souhaiterais à partir de notre expérience faire quelques suggestions pour favoriser les conditions minimales d'un bon fonctionnement des pôles.

J'ai trois remarques. Comme je l'évoquais en parlant de la réussite de l'association Apaf, nous devons être convaincus de l'utilité de la mobilisation et de l'implication directe des entreprises concernées dans l'action et dans la gouvernance. Cela pour éviter de rester figés dans des postures ou des cadres uniquement institutionnels.

Deuxième remarque. Pour garantir une lisibilité régionale optimale, il serait bon que les porteurs d'initiatives les inscrivent systématiquement dans le pôle d'excellence en charge de la thématique traitée. Cela éviterait de découvrir incidemment des contributions qui sont incontestablement utiles pour la qualité, la cohérence et l'efficacité de notre action commune.

Le troisième point concerne notre obligation à réussir le pari de la transversalité entre les axes de la politique publique menée. J'ai envie d'insister sur la complémentarité de ces axes et de proposer que cette complémentarité inspire un peu plus de concertation. Par exemple, si nous trouvons des enjeux partagés entre les champs de l'économie, de l'emploi et de la formation – ce dont nous sommes tous convaincus – il serait bon que ceux qui s'investissent au titre du SRDE dans le premier champ qu'est l'économie n'ignorent pas la richesse des études, des travaux ou des missions

qui sont menées dans le deuxième champ qu'est la formation. Je ne prétends pas qu'il faille réussir une révolution culturelle mais une évolution des pratiques me semble indispensable pour optimiser les énergies et les moyens déployés. Je n'ignore pas ce que cela suppose.

Je serai très rapide sur l'économie sociale et solidaire. Nous avons pris conscience du poids de ce secteur dans l'économie de l'arrondissement. Artois Comm-Béthune-Bruay a constaté que 5 500 emplois relevaient de ce secteur dans l'arrondissement. C'est donc un des leviers importants du développement économique. Nous mettons cela en œuvre aujourd'hui avec des acteurs de l'emploi, de l'insertion, de la création d'entreprise et des représentants du secteur associatif local et régional.

J'aurais là aussi quelques pistes à proposer. Premièrement, envisager de disposer par territoire d'une contractualisation unifiée, l'économie sociale et solidaire devenant une des composantes du PLDE. Deuxièmement, que cette convention soit pluriannuelle, afin de garantir une mise en œuvre pérenne et probablement plus sereine des actions et des engagements de tous les signataires de cette politique régionale. Je parle des engagements financiers dans les plans d'actions territoriaux, dont nous attendons bien sûr qu'ils soient respectés. Enfin, et cela rejoint le premier point, décloisonner. C'est-à-dire faire reconnaître par tous l'économie sociale et solidaire comme une des composantes de l'économie régionale, sans négliger les valeurs qui la sous-tendent.

Merci, Monsieur le Président, de m'avoir donné l'occasion d'exposer cet état des lieux et ces préconisations. Si je l'ai fait, c'est uniquement dans le but de contribuer à la valeur ajoutée des PLDE, lesquels ne sont que des pièces géographiques ou thématiques d'un puzzle que nous avons estimé devoir réussir ensemble puisqu'il est régional. Merci de votre écoute.

M. LE PRESIDENT.- Merci. Ce que vous avez dit est très important pour les premiers pas des PLDE. C'est maintenant que nous ajustons le tir.

M. CHIQUET.- Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs. Le dispositif PLDE mis en place précédemment a contribué à rassembler les acteurs locaux autour de l'avenir économique du territoire. Cela a été d'autant plus important à la suite des événements économiques que le territoire a subis. Je pense particulièrement à la mutation économique depuis 2002 avec la fermeture de Solectron, les risques de délocalisation de Logidis et surtout, l'annonce d'une réduction progressive de ses effectifs par Arc International en 2004.

Le PLDE a contribué à la mise en place du contrat de site dès la fin 2005. L'objectif en termes de développement économique consiste, pour le pays de Saint-Omer, à réussir sa diversification économique. Il existe actuellement un réel consensus local entre le monde politique et le monde économique, qui apparaît naturellement dans les travaux du PLDE. Cela permet de rassembler les collectivités autour des problématiques d'intérêt général et de donner naissance à des projets structurants.

Les enjeux. Il s'agit de promouvoir une agriculture durable et la diversification agricole. L'espace agricole représente environ 70 % du pays de Saint-Omer. Trois entités spatiales sont remarquables : le marais audomarois – dernier marais cultivé de France – les coteaux calcaires et les plaines bocagères avec l'omniprésence de l'eau. Ce qui est également un atout important pour le pays de Saint-Omer.

Nous devons également créer les conditions d'un nouvel essor économique. Le territoire souhaite conforter les dispositifs de la création et, surtout, de la transmission d'entreprise. Le pays de Saint-Omer veut aussi finaliser la chaîne d'accompagnement des jeunes entreprises en mettant en

place une politique d'offres immobilières et d'encadrement. Cet accompagnement à la création d'entreprise implique couveuses, pépinières. Nous travaillons actuellement sur les bâtiments d'accueil, avec l'acquisition de terrains sur l'un des parcs d'activité du territoire.

En ce qui concerne l'offre foncière, le territoire effectue un travail conséquent dans les cinq PCI pour mettre en place 350 hectares à terme sur ces cinq parcs d'activité. Toujours dans l'objectif de diversifier les offres dans le cadre du Scot. Ce dispositif permet de travailler la qualité environnementale des parcs d'activité ainsi que les dessertes en télécommunication haut débit et très haut débit.

Avec le concours des chambres consulaires, le territoire a mis en place un Fisac qui contribuera au maintien de l'économie locale. Le pays de Saint-Omer a également entrepris la mise en place de ce Fisac. De plus, les actions de la plateforme d'initiatives locales donnent d'excellents résultats, notamment dans le milieu rural.

Troisième point : conforter l'excellence économique du territoire. L'objectif est de travailler nos spécificités. Par exemple, les relations fortes entre les collectivités et le pôle mode. Il s'agit de renforcer notre implication pour favoriser son développement. Favoriser l'ancrage de la compétence vision-robotique, consolider la filière papier-carton et bien sûr, continuer de développer le pôle d'excellence Aquapris, reconnu par le Conseil régional et inscrit au SRDE. Je citerai un exemple d'action : la création actuelle d'un BTS eau.

Le renforcement des liens entre le monde de la formation et le monde économique a fait l'objet de travaux effectués par Madame REMBOTTE, avec le groupe formation recherche. Nous avons encore un observatoire de la formation et de l'emploi avec l'agence d'urbanisme. Il y

a le projet Campus : plateforme technologique industrielle avec l'université, l'école d'ingénieur et le lycée Blaise Pascal. De plus, nous souhaitons mettre en place une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences au sein des entreprises avec le concours de la CCI de Saint-Omer. J'évoque ici la concrétisation du projet.

Quatrième point de ce volet : développer les activités de l'économie sociale et solidaire, accompagner les activités du Plie et de la mission locale, être vigilant sur l'insertion. Le pays de Saint-Omer travaille à la mise en place d'un plan local de l'économie sociale et solidaire avec le concours de l'Assemblée permanente de l'économie sociale et de la Chambre régionale de l'économie sociale.

À propos du budget et en quelques mots, nous devons rappeler l'engagement conséquent des cinq intercommunalités autour de la mise en place d'une œuvre foncière économique pour le pays de Saint-Omer. Ces projets participent à la diversification économique. Les cinq intercommunalités vont engager non moins de 30 millions d'euros pour la mise en place des cinq nouveaux parcs d'activité. Aujourd'hui, quelque 100 hectares sont disponibles et à terme, nous aurons 350 hectares à proposer aux entreprises.

Le PLDE doit contribuer à la structuration d'une réelle entité de territoires. Pour cela, il faut veiller à un développement économique équilibré et solidaire du pays de Saint-Omer. L'objectif principal est de réussir une diversification économique en s'inscrivant dans la modernité : Haute qualité environnementale, Tic, rapprochement du monde de la formation et du monde économique, tout cela en mettant l'homme au centre de la question du développement économique. Nous en avons parlé tout à l'heure. Le PLDE doit contribuer à souder les acteurs du territoire.

La finalité recherchée est l'émergence d'un esprit de territoire en faveur de la constitution de la future agglomération du pays de Saint-Omer. La stratégie économique va favoriser la fusion des intercommunalités. Nous devons trouver notre place afin d'être représentatifs et plus performants face aux instances Région, État, Europe.

Il faut développer l'attractivité économique de ce territoire tout en mettant en avant des savoir-faire spécifiques. Le pays de Saint-Omer se doit d'être moteur car l'enjeu est double : la mise en place de l'aire métropolitaine du littoral et celle de l'aire urbaine de la métropole lilloise.

M. LE PRESIDENT.- Merci. Deux nouveaux PLDE et un objectif : atteindre le plus vite possible et avec méthode l'organisation du territoire régional selon la logique que vous venez de très bien exposer. Nous constatons que se réunissent des budgets importants. La volonté d'organiser des synergies sur un territoire ressort et c'est bien l'esprit du SRDE que nous retrouvons dans vos propositions.

Nous passons au quatrième point. Je m'excuse auprès de Madame VERBRUGGHE d'avoir dépassé le temps imparti. Toutefois, nous prendrons le temps de regarder précisément l'avis sur l'économie sociale et solidaire, qui est évidemment très important. Je lui donne la parole.

Mme VERBRUGGHE.- Merci, Monsieur le Président. Je vais vous demander à peu près 12 minutes d'attention. Nous allons projeter un petit film d'une durée de six à sept minutes puis je prendrai cinq minutes pour vous commenter une présentation PowerPoint avant de laisser la place au débat.

(Diffusion du film.)

Mme VERBRUGGHE.- Ce court reportage le montre bien, l'économie sociale et solidaire se compose d'activités diverses, dans des milieux différents, mais c'est bien de l'économie : financement de projets, services à la personne, accompagnement de projets agricoles, entreprises innovantes, insertion, transport... En quelques minutes et même s'il n'est pas complet, le reportage évoque deux idées essentielles. D'une part l'économie sociale et solidaire est un secteur qui, par ses valeurs et sa manière de faire de l'économie, contribue de façon décisive à la cohésion sociale et à l'attractivité de notre territoire. D'autre part, c'est un secteur dynamique en termes d'activité et de créations d'emplois.

Les chiffres le montrent, les 25 600 établissements relevant de l'ESS représentent 14 % de l'ensemble du champ privé. L'ESS compte plus de 11 % des emplois dans les secteurs privé et semi-public de notre région. Emplois qui sont, pour près de 69 %, des emplois permanents contrairement à l'image qu'on en a souvent. Ce secteur est composé en grande majorité d'associations : 88 % des établissements de l'ESS ont un statut associatif. Pour autant, d'autres structures sont très actives, en particulier les coopératives et parmi celles-ci les Scop, les sociétés coopératives de production.

De par son dynamisme et dès l'origine, l'ESS fait partie du Schéma régional de développement économique. Parallèlement, un plan régional dédié à l'ESS, signé fin 2003, a été mis en œuvre. Aujourd'hui, nous proposons de fondre ces deux dynamiques en une seule. La démarche est bien entendu partenariale. Elle réunit la région, l'État par la Drass et la DRTEFP, la caisse des dépôts et consignations, les deux départements – Nord et Pas-de-Calais – ainsi que plusieurs intercommunalités. Ajoutons, pour être complet, la contribution du Fond social européen.

Le document qui vous est présenté s'articule autour des rubriques habituelles pour tous les avis rendus : des éléments de contexte, le rappel de notre ambition, comment cet avis s'articule avec les autres thèmes du SRDE, le bilan des partenaires et enfin, la stratégie proposée. Sans détailler chacune de ces parties – je ne doute pas que vous les avez lues avec attention – je tiens à en rappeler les différents points saillants.

Notre ambition, d'abord, est double : promouvoir les principes de l'économie sociale et solidaire et soutenir les projets économiques correspondants. En clair, notre ambition est de faire naître des vocations et de contaminer toute l'économie en aidant les créateurs à adhérer aux valeurs de l'ESS et à les mettre en œuvre.

Un petit rappel sur ces valeurs, qui reposent sur quelques concepts clés. La liberté d'adhésion, la gestion démocratique : un individu une voix, le bénévolat des administrateurs et la primauté du projet sur le but lucratif. Derrière ces valeurs, c'est une autre manière d'être dans l'économie qui est proposée.

Pour ce faire, quatre principaux enjeux sont identifiés : la diffusion des valeurs et les pratiques de l'économie sociale et solidaire ; l'aide à la structuration *via* des stratégies de développement local ; le soutien à la création d'activité et l'accès à l'emploi des personnes en grande difficulté. La stratégie qui en découle propose un programme de travail articulé en trois parties.

Pour commencer, la diffusion et la promotion des valeurs de l'économie sociale et solidaire. Il s'agit principalement d'actions de communication, de diffusion des innovations et de soutien au réseau d'acteurs, que je tiens à citer : l'Assemblée permanente de l'économie solidaire et la Chambre régionale de l'économie sociale. C'est aussi une aide à la prise en

compte des critères sociaux et environnementaux dans les marchés publics et une contribution aux démarches de responsabilité sociale des entreprises.

Deuxième axe stratégique : aider le secteur à se structurer et à se professionnaliser. Pour cela, nous proposons d'une part de soutenir les stratégies locales *via* – comme cela a été très bien montré dans le plan local Artois Comm – un volet économie sociale et solidaire dans le PLDE ; d'autre part de soutenir les structures ressources pour une offre de services homogène et de qualité.

Troisième axe de cette stratégie : accompagner la création d'activité relevant de l'économie sociale et solidaire. Il faut pouvoir intervenir à toutes les phases d'un projet, de sa conception à sa pérennisation en passant par l'aide au démarrage et le soutien à son développement. Plusieurs dispositifs et programmes sont mobilisés. La plupart existent déjà mais leurs modalités d'application sont actuellement en évolution. Les moyens financiers prévisionnels mobilisés par chacun des partenaires s'élèvent à 7,2 millions d'euros par année pour 2008 et 2009.

Voilà ce que je souhaitais vous dire rapidement. Un dernier mot concernant la gouvernance. Nous vous donnons rendez-vous dans six mois pour un point d'étape sur la réalisation de ce programme partenarial.

M. LE PRESIDENT.- Merci beaucoup pour cette intervention et ce texte évidemment très important. Je vous donne la parole.

M. CLAVEY.- Bernard CLAVEY, pour la CFDT. La CFDT est tout à fait d'accord pour encourager cette démarche globale de l'économie sociale et solidaire, qui est si proche des valeurs du syndicalisme. Elle s'inscrit parfaitement, à notre avis, dans la logique du SRDE, au service des besoins humains et du développement économique.

Dans leurs propositions, les acteurs ont utilisé la notion de biens communs élaborée par les missions d'enquête du SRDE comme guide de leur action. Je voudrais ici mettre l'accent sur l'un de ces biens communs : l'innovation, technologique et sociale notamment. Je reste cependant sur ma faim quant à la stratégie finale proposée. En effet, autant sont pris en considération les critères sociaux, solidaires et environnementaux, autant il est proposé à juste titre de structurer et de professionnaliser le secteur, autant personne ne parle de partenariat et de dialogue social innovant dans l'organisation de cette démarche. Pourtant, ces deux éléments participent à l'élaboration des biens communs. C'est un oubli que nous voudrions voir rattrapé.

M. LE PRESIDENT.- Merci. Ginette VERBRUGGHE répondra sur ce point mais cela est consubstantiel à l'économie sociale.

M. CLAVEY.- Non, ce n'est pas consubstantiel.

Mme BALMES.- Tout cela est bien en rapport avec les interventions qui ont eu lieu et les quatre missions d'enquête. L'économie sociale et solidaire a toute sa place dans l'économie globale. Le rapport présenté rapidement par Ginette VERBRUGGHE fait état de l'intervention de différentes composantes des services de l'État, dont la Drass et la DRTEFP. Vous avez les montants de nos interventions financières.

J'ajoute que nous avons proposé de faire apparaître explicitement le dialogue social comme un des axes de progrès. Je ne l'ai pas vu en lisant la note mais dans notre contribution écrite, nous avons indiqué que le dialogue social devait être un des axes de progrès. Nous nous positionnons sur la professionnalisation, le développement des compétences, l'intégration dans le territoire et je pense que le dialogue social fait partie des éléments qu'il faut

ajouter dans cette note sur le développement de l'économie sociale et solidaire.

M. LE PRESIDENT.- Merci. Qui souhaite s'exprimer ?

M. DECHY.- Gérard DECHY, je suis Secrétaire général de l'Apes, l'Assemblée permanente de l'économie solidaire. Merci de m'avoir invité. Au début du SRDE, nous avons indiqué qu'il fallait changer de cap, que les solutions d'hier ne fonctionnaient plus mais je ne sais pas si beaucoup, à l'époque, étaient convaincus à part vous, Monsieur le Président, et quelques autres.

Aujourd'hui, grâce à cet avis qui vient en séance, j'ai le sentiment que nous changeons de braquet. C'est peut-être une date importante pour l'économie sociale et solidaire dans cette région, qui a été jusqu'à présent trop souvent cantonnée à une économie de réparation. Ce qui a été bien souligné au cours de cette séance. Nous avons donc rappelé qu'elle faisait partie intégrante de l'économie. C'est ce que nous avons toujours dit quand nous avons créé les formations – en particulier à l'université de Valenciennes – et que nous avons mis en place des activités nouvelles auxquelles le marché ne répondait pas spontanément. L'économie solidaire, c'est bien de l'activité et je me réjouis qu'elle entre de plain-pied dans le SRDE, même si c'est en dernier point de l'ordre du jour. Nous ferons mieux la prochaine fois.

Il reste quand même, me semble-t-il, un point essentiel : la diffusion de l'importance de l'économie sociale et solidaire auprès des acteurs et des territoires. Je voudrais saluer à nouveau le travail accompli par Artois Comm. L'une des propositions que nous pourrions retenir serait de donner une place au Schéma de l'économie sociale et solidaire dans tous les schémas locaux de développement économique. Tout comme cela a été fait à Artois Comm. Voilà

ma proposition. Je vous remercie, encore une fois, d'avoir réservé une place à cette économie à part entière.

M. LE PRESIDENT.- Merci beaucoup. Je précise qu'il n'y a pas de hiérarchie dans les ordres du jour du Schéma régional. Nous le voyons avec l'attention de la salle, qui est habituelle puisque nous avons désormais décidé de travailler de cette manière. Il y a une première et une dernière question et l'ensemble constitue la matinée. Merci pour votre intervention. Qui souhaite s'exprimer ?

M. DESJARDINS.- Je suis Marc DESJARDINS, Directeur régional de la Caisse des dépôts. Je voulais simplement apporter un complément concernant le microcrédit. Cette présentation évoque de façon implicite mais très insistante le microcrédit professionnel mais nous pouvons aussi noter le développement, depuis plusieurs années, du microcrédit social. La région Nord-Pas-de-Calais est assez en avance dans ce domaine. En effet, nous comptons 13 à 15 expériences de microcrédit social et le système est appelé à se développer. Nous avons beaucoup d'atouts dans la région sur ce point et cette démarche s'inscrit pleinement dans l'esprit de l'économie sociale et solidaire en répondant de manière différente aux besoins de nos concitoyens. C'est donc un sujet que nous pourrions ajouter ou renforcer parmi les objectifs qui ont été évoqués.

M. LE PRESIDENT.- Merci, Monsieur DESJARDINS. Y a-t-il d'autres expressions ?

Mme MERCHEZ.- J'aimerais rappeler à quel point l'économie solidaire fait partie de l'économie. Nous pouvons parfois être marqués par la réussite de personnes qui sont en mission locale en pleine difficulté et qui s'en sortent grâce au microcrédit, en créant des structures ou, du moins, leur propre emploi. Cela ne doit absolument pas être négligé. C'est très important.

Devant le travail des coopératives et de toutes les structures, nous constatons que cette part de l'économie ne doit certainement pas être négligée.

M. LE PRESIDENT.- Merci. Y a-t-il d'autres expressions ? Je voudrais ajouter que je suis pleinement d'accord pour intégrer dans chaque PLDE signé un volet économie sociale et solidaire. Cela me paraît aller de soi mais il faut le dire, insister et faire l'ingénierie de tout cela. De la même manière, nous avons aussi grand intérêt à développer sur chaque territoire tout ce qui peut contribuer à l'aide à la population et aux services aux personnes. Ces éléments participent pour beaucoup dans l'attractivité des territoires.

La région se redresse, certes, mais il est primordial qu'elle se redresse à travers tous les territoires. Pour cela, il faut développer dans chacun d'eux la technologie, les services aux personnes, l'économie sociale et solidaire, la recherche et le développement, l'innovation... Cela afin d'éviter que des « centres de profits » tirent l'ensemble de la région et masquent ainsi les difficultés.

Nous avons terminé pour ce débat. Je redonne la parole à Ginette VERBRUGGHE pour qu'elle réponde aux interrogations.

Mme VERBRUGGHE.- Pour répondre à l'interrogation de la CFDT, je proposerais volontiers d'aller ensemble un peu plus loin et, à la limite, que nous en discutons dans un petit groupe de travail. J'ai toujours l'impression que les conditions de travail et la qualité des emplois sont mises en avant pour les emplois de l'économie sociale et solidaire. Toutefois, je suis d'accord sur la place des organisations syndicales. Nous pourrions peut-être approfondir cela. Si vous le souhaitez, je propose que nous mettions en place un petit groupe de travail.

D'autre part, je voulais rappeler que dans ses déclinaisons, le plan régional de développement de l'économie sociale et solidaire a aussi un mode de gouvernance. Son comité de pilotage rassemble l'État, les deux départements, la Caisse des dépôts et consignations et la Région. Il se réunit régulièrement. Je propose que nous maintenions ce lieu de rencontre et que la proposition de Monsieur DESJARDINS soit reprise par le prochain comité de pilotage pour voir comment avancer collectivement sur ce sujet.

M. LE PRESIDENT.- Cette fois, je dois vous consulter pour avis. Qui approuve cette proposition ? Qui la désapprouve ? Qui s'abstient ? Considérons que nous sommes partis pour un long chemin dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

Avant de laisser le soin de conclure à Monsieur GENTINA, pour le CESR, et à Monsieur PASCAL, pour l'État, je vous informe que la prochaine Conférence aura lieu au mois de novembre. La date n'est pas encore fixée. Je vous donne rendez-vous les 8, 9 et 10 septembre à la galerie du Grand Palais pour le salon Créer, qui s'annonce tout à fait explosif. L'objectif fixé aux équipes est de 20 000 participants. Le soir, des moments extrêmement forts sont prévus, dont une nuit entière consacrée à l'innovation et la recherche au cours de laquelle des chercheurs venus du monde entier nous expliqueront ce qu'ils font. À cette occasion, nous publierons le plan pluriannuel de développement, d'innovation et de recherche dans le Nord-Pas-de-Calais. Et il y a encore bien d'autre rendez-vous !

Je vous remercie de votre présence et je donne la parole pour la conclusion à Monsieur GENTINA puis à Monsieur PASCAL.

M. GENTINA.- Merci, Monsieur le Président. Le CESR s'est associé à la démarche de création du SRDE. Il l'a soutenue depuis l'origine et, bien sûr, il continuera de la soutenir. C'était agréable d'entendre aujourd'hui un

bilan globalement positif, qui confirme la dynamique imprimée par le SRDE à l'ensemble des territoires. Les avis et les indicateurs qui nous ont été présentés au début en attestent. Autre élément intéressant, nous commençons à partager une culture du développement régional. Pourtant, nous savons que ce n'est pas facile et que les multiplicités de points de vue et de langages créent des difficultés inévitables.

Cela dit, cette dynamique est encore loin d'être suffisante. Même si nous avons beaucoup évolué, il reste encore à faire car la dynamique des autres régions françaises et européennes est très forte. Il est donc réellement important d'envisager une amplification de notre démarche, même si cela est complexe, même si cette démarche est obligatoirement collective. La proposition d'évolution de la gouvernance qui nous est faite par le Président Pierre de SAINTIGNON, de manière à avoir une vision stratégique adaptée aux problématiques du moment, nous paraît importante.

Durant cette mandature qui vient de démarrer, le CESR veut garder en ligne de mire deux préoccupations principales : la performance régionale et la cohésion sociale. Ce qui ne vous étonnera pas. Ces deux concepts ne s'opposent pas, ils sont nécessairement complémentaires. Pour nous, la performance régionale passe aussi par la performance de nos entreprises. Elle est source de cohésion sociale et, si ce n'est pas le seul élément, nous pensons qu'elle y contribue. Les entreprises font partie de notre patrimoine régional et de nos biens communs.

Les piliers du développement économique régional sont ceux que le SRDE soutient. Il y a tout d'abord l'innovation dans les PME. Je vous rappelle à ce sujet l'intervention de Monsieur PALMA-ANDRES en novembre dernier, qui nous a sérieusement mis en garde et fait quelques suggestions. Je sais que nous y travaillons et que des résultats apparaîtront incessamment sous peu sur la stratégie. Puis vient la création d'entreprise. Je ne vais pas répéter

ce qu'a dit le Président de la CRCI mais il nous en manque plusieurs milliers, voire plusieurs dizaines de milliers. Il y a encore l'internationalisation du marché, de nos entreprises et de nos PME. Nous y travaillons également et des résultats intéressants sont apparus. Enfin, un dernier point nous paraît essentiel : l'accompagnement par la formation, notamment la formation professionnelle. J'entends par là la formation professionnelle des adultes et des demandeurs d'emploi mais aussi la formation professionnelle initiale. Il reste beaucoup de chemin à parcourir avant de marcher enfin sur nos deux jambes.

M. LE PRESIDENT.- Merci.

M. PASCAL.- Nous avons évoqué une embellie de l'économie en début de matinée mais nous sommes chez les Chtis, dans le Nord, et derrière les embellies, les nuages ne sont jamais très loin. Un des nuages que j'ai identifié cette semaine, ce sont les pôles de compétitivité. L'évaluation de ces pôles est globalement positive à l'échelon national et régional. Je souhaite toutefois que nous nous mobilisions collectivement pour le maintien et le développement des pôles de compétitivité dans la région.

Nous avons vu ce matin l'intérêt d'être ensemble pour discuter de l'avenir de l'économie dans la région. Les modalités de gouvernance proposées maintiendront, j'imagine, cette capacité à travailler avec tous ceux qui sont concernés. Je pense notamment aux entrepreneurs, dont nous avons dit ce matin qu'ils étaient – avec les femmes et les hommes qui travaillent dans ces entreprises – au cœur du dispositif par leur esprit créatif.

Je voulais également dire un mot de l'attractivité de la région. Si elle obtient de tels résultats dans ce domaine et si des investissements étrangers y sont réalisés, je pense que c'est parce qu'elle a su mettre en place l'union

des forces en la matière. Je souhaite que ces résultats puissent être poursuivis dans les années futures.

Enfin, je voudrais saluer le Conseil régional, remercier Pierre de SAINTIGNON pour son invitation et souhaiter que cette année de l'innovation engendre de beaux résultats et de belles réalisations.

M. LE PRESIDENT.- Merci beaucoup et, comme la dit l'un des participants, la négociation commence puisque nous passons à table.

(La séance est levée à 12 heures 53.)